

Canal

le journal de Pantin

20
50°C

Finances publiques
**Tout sur le
budget 2024**

page 14



Sport
**C'est parti
pour une année
olympique**

page 32

Transition écologique

**On s'engage
pour le climat!**

page 4

BUDGET

PARTICIPATIF

À VOS PROJETS !

Le budget participatif revient le
5 février 2024

Direction de la Communication - décembre 2023



Lire page 21

SOMMAIRE

4 > Dossier

Pantin adopte un nouveau Plan climat-air-énergie territorial

12 > En quelques mots

Recensement 2024 ; nouveau découpage de la carte électorale ; changement de lieu pour les séances de vaccination gratuites ; Kelbongoo est de retour ; le Technicentre recrute ; L'Entraide scolaire amicale recherche des bénévoles.

14 > Finances publiques

> Tout savoir sur le budget 2024
> Interview de Bertrand Kern, maire de Pantin

18 > Démocratie locale

Retour sur les rendez-vous Bonjour monsieur le Maire

20 > Budget participatif

Une édition placée sous le signe de la nouveauté

21 > Loisirs

Une ludothèque aux Quatre-Chemins

22 > Solidarité

> La Nuit de la solidarité revient le 25 janvier
> Moi, Ulysse, 8 ans, et déjà bénévole

24 > En image

Retour sur les fêtes de fin d'année ; Journée de l'élégance ; le centre municipal de santé Cornet devient le CMS Jacques-Isabet ; quatre nouveaux maires adjoints honoraires ; plantation d'un arbre en hommage à Serge Ferretti ; l'Artothèque a fait son retour le 5 décembre.

26 > Rénovation urbaine

PRU des Sept-Arpents, de l'îlot 27 et des Quatre-Chemins : on en parle !

27 > Espace public

> Donnez votre avis sur l'aménagement de la rue Magenta
> Deux nouveaux parkings publics souterrains place de l'Église et rue Hoche

28 > Politique de la ville

L'îlot 27 reste un quartier prioritaire

29 > Service public

Naissance de la régie publique de l'eau d'Est Ensemble

30 > Commerce

> Anbassa transcende le café
> Chez Olympe régale
> La Vie au rez lance son premier appel à projets

32 > #Pantin2024/ À nous de jouer

> Le Pantin Volley mise sur la formation
> Aya Lassoued, une joueuse pas comme les autres

34 > Sport et artisanat

Mme Georges se pique de Jeux olympiques

35 > Saison culturelle

> *Love is in the hair*, un spectacle qui décoiffe les idées reçues
> *Si Vénus avait su*, la beauté est une dignité

36 > Comédie musicale

Saïm Moucle, le Roi lion de Pantin

CANAL 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin
Adresse postale: Mairie, 93507 Pantin CEDEX.
t 01 49 15 40 36. E-mail: canal@ville-pantin.fr.
Directeur de la publication: Bertrand Kern.
Rédactrice en chef: Orlane Renou. Secrétaire de rédaction: Cécile Demars. Maquettiste: Priska Vigo. Rédacteurs: Christophe Duthel, Frédéric Fuzier, Guillaume Gesret, Anne-Laure Lemancel, Catherine Portaluppi, Guillaume Théchi. Photographes: Sabrina Budon, Laetitia d'Abouville, Émilie Hautier, Amélie Laurin, Rudy Ouazene. Illustration de une: Émilie Samel.
Publicité: contacter la rédaction au 01 49 15 41 17. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite, sauf accord écrit de la direction. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Aux Courthillères, des chèvres participent à l'entretien des espaces verts.

Climat : continuons le combat !

Prendre ses responsabilités et agir face au réchauffement climatique : c'est la voie dans laquelle s'est résolument engagée Pantin. **Impliquée de longue date dans la transition écologique, la ville lance cette année son deuxième Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) alors que la réglementation ne l'y oblige pas.** Voté en conseil municipal le 13 décembre, ce document-cadre, qui comprend 78 actions, s'aligne sur la Stratégie nationale bas-carbone de l'État et permettra, d'ici à 2030, de réduire d'un quart les émissions de gaz à effet de serre de la ville. On fait le tour de la question.

Dossier réalisé par Catherine Portaluppi, Guillaume Gesret et Christophe Dutheil

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) est sans appel : d'ici à 2030, la température moyenne aura augmenté de 1,5 degré par rapport à la période préindustrielle. Au-delà de + 2 degrés, le risque est grand d'un emballement climatique aux conséquences imprévisibles. Face à ce défi, la ville lance son deuxième Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), encouragée par le soutien de ses habitants. D'après un sondage réalisé entre le 1^{er} et le 19 juin par Toluna-Harris Interactive*, 86 % des Pantinois interrogés se disent en effet préoccupés par les questions environnementales ; 64 % sont favorables à la mise en place de contraintes plus fortes, tandis que les trois-quarts approuvent l'action de la ville en matière de transition écologique.

Une longueur d'avance

Il faut dire que Pantin s'est dotée, dès 2004, d'un Plan local de maîtrise de l'énergie. En 2017, la ville va plus loin

avec l'adoption, par le conseil municipal, pour une durée de 6 ans, d'un premier PCAET. Aujourd'hui, 80 % du plan d'actions a été mis en place. Parmi les réalisations les plus notables, citons la plantation de 250 arbres chaque année, la piétonnisation des quais de l'Aisne et de l'Ourcq, l'augmentation de la surface des espaces verts (plus 10 hectares, notamment au parc Diderot), la création d'un site de compostage municipal, l'augmentation de la part des produits bio, issus de circuits courts ou de filières durables servis dans les cantines, le lancement d'un plan de rénovation thermique des bâtiments communaux ou encore l'aménagement de l'intégralité des voies communales afin de les rendre cyclables. « Le bilan de ce premier PCAET est très positif et le taux de réalisation élevé, se félicite Pierric Amella, conseiller municipal chargé des Mobilités douces, de la Qualité de l'air et du Budget carbone. Il a également permis d'organiser la suite, encore plus ambitieuse. En effet, bien que cela ne soit pas obligatoire pour une ville de la taille de Pantin, nous avons choisi

de lancer un nouveau PCAET en six axes regroupant 78 actions concrètes construites en collaboration avec les agents municipaux, ce qui garantit qu'elles pourront être menées à bien. Son objectif de réduction de 25 % du bilan carbone de la ville d'ici à 2030 s'inscrit dans la Stratégie nationale bas-carbone édictée par l'État. »

Des mesures concrètes

Calculé en 2021, le bilan carbone (ou bilan des émissions de gaz à effet de serre) du patrimoine et des compétences de la ville se monte à environ 19 000 tonnes équivalent CO₂ (teqCO₂) par an. Pour le diminuer d'un quart, Pantin prévoit, par exemple, de raccorder les bâtiments communaux au réseau de chaleur géothermique Unigéo (moins 900 teqCO₂/an), tout en améliorant leur performance énergétique (moins 500 teqCO₂/an). Sont également prévues la désartificialisation de 20 hectares d'espaces publics et privés, la mise en place de végétation dans toutes les rues ou encore la limitation du stationnement des

véhicules thermiques en surface. En complément – et c'est inédit –, des actions de plaidoyer (lobbying vertueux) seront menées : « La ville n'a pas tous les leviers réglementaires pour agir, éclaire Guillaume Vera-Navas, responsable du pôle Transition écologique. Par exemple, la rénovation thermique des bâtiments par l'extérieur, très performante, est soumise à une autorisation qui ne relève pas de la compétence communale. En alertant les médias ou les parlementaires, les élus de la ville pourront faire évoluer la réglementation. » Récemment, Bertrand Kern, le maire, s'est par exemple associé à ses homologues d'Est Ensemble pour demander à l'État un assouplissement des règles concernant la plantation d'arbres sur l'espace public.

Un combat collectif

« Cette action territoriale est incontournable, insiste Guillaume Bastide, responsable de l'accompagnement des collectivités dans le cadre du programme de l'Ademe Territoire engagé dans la transition écologique. En effet, 15 % des émissions de gaz à effet de serre

À VOUS DE JOUER !

Il n'y a pas de petites économies pour la planète ! Alors, voici quelques pistes pour contribuer, à votre échelle, à la lutte contre le changement climatique.

- Participez au Défi bas carbone organisé de février à juin par l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec-MVE) et apprenez à réduire votre empreinte carbone.
 - Inscriptions jusqu'au 22 janvier : defis-declics.org.
- Présentez un projet écocitoyen au budget participatif dont la prochaine campagne débute le 5 février.
 - Toutes les infos page 20.
- Demandez un permis de végétaliser pour faire fleurir la nature au pied de chez vous.
 - Pour faire une demande : pantin.fr.

dépendent des décisions prises par les collectivités sur leur patrimoine et compétences. Ce taux monte à 50 % si on intègre les effets indirects de leurs orientations en matière d'habitat, d'urbanisme, d'aménagement et d'organisation des transports. Arriver à l'objectif très exigeant de neutralité carbone fixé pour 2050 nécessite un changement radical. Alors, chaque pas compte et ceux des collectivités encore plus ! »

* Échantillon de 619 personnes, représentatif des Pantinois âgés de 18 ans et plus.

3 QUESTIONS À...



Mathieu Monot, adjoint au maire délégué au Développement urbain durable, aux Écoquartiers, à l'Innovation par la commande publique, à la Démocratie locale et au Bien-être animal

Canal : Pourquoi la ville a-t-elle fait le choix de mettre en place un nouveau PCAET alors que rien ne l'y oblige ?

Mathieu Monot : Nous avons effectivement choisi de réviser le premier PCAET, lancé en 2017 et réalisé à 80 %, alors que ce document réglementaire n'est plus obligatoire pour notre ville. Ce nouveau plan est issu d'un travail qui a réuni tous les services municipaux. Il regroupe 78 fiches action qui embrassent l'intégralité des politiques publiques menées par la commune et est doté d'un objectif très précis : réduire d'un quart les émissions de gaz à effet de serre de Pantin. Pour y parvenir, nous avons travaillé à partir du bilan des émissions carbone du patrimoine et des compétences de la ville, réalisé en 2021. Cela nous a permis de lister nos activités fortement émettrices de CO₂ et de créer des indicateurs pour évaluer notre action. De la sorte, nous pourrions faire la démonstration de notre efficacité par le chiffre ! Pour nous, c'est une vraie fierté qu'il ait été adopté à l'unanimité mercredi 13 décembre par le conseil municipal. Pantin sera ainsi au rendez-vous de l'histoire, toujours plus engagée pour l'avenir de la planète et des générations futures.

Comment ce plan améliorera-t-il la vie quotidienne des Pantinois ?

M.M. : Changer le destin d'une ville agit forcément sur le quotidien de ses habitants. Quand on construit avec des matériaux bio-sourcés, quand on limite le nombre et la place des véhicules polluants, quand on programme la plantation de 5 000 arbres en l'espace de 6 ans ou quand on ajoute des clauses environnementales aux marchés publics, on agit pour tous les habitants. De plus, la collectivité a une vraie valeur d'exemple : en fixant des objectifs ambitieux, nous espérons entraîner avec nous les acteurs économiques – entreprises, commerçants, promoteurs... –, mais aussi les Pantinois !

Justement, comment faire pour permettre aux Pantinois de s'emparer de ces questions ?

M.M. : Nous avons choisi de faire preuve de pédagogie lors des Journées sans voiture, par exemple, avec des ateliers autour du Plan climat, mais aussi grâce au nouveau plan de circulation limitant la place des voitures en ville ou en communiquant autour du thème Pantin 50°C. En juin, nous avons également interrogé les habitants via un sondage. L'objectif était de mesurer les efforts qu'ils se disent prêts à accomplir et leur taux de préoccupation environnementale. Et ce dernier est plus élevé qu'ailleurs !

Changer d'air, et vite!

Si l'exposition aux particules fines a fortement diminué en Île-de-France, elle était encore la cause d'une diminution de dix mois d'espérance de vie par adulte en 2019. La pollution de l'air reste également responsable de 7 900 décès prématurés par an dans la région. Respirer mieux s'avère donc un combat essentiel qui inspire 13 actions du nouveau PCAET.

66%
DES PANTINOIS SE DISENT FAVORABLES À LA VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC AUX DÉPENS DU STATIONNEMENT AUTOMOBILE



L'espace public pour végétaliser et créer des trottoirs ou des pistes cyclables plus larges », explique Alix Baron-Joly, chargée de mission PCAET.

Le nouveau PCAET prévoit la diminution de la place de la voiture sur l'espace public afin d'encourager les modes de transport décarbonés.

« **L**e niveau de dioxyde d'azote a diminué en moyenne de 25 % à Pantin en dix ans. Cette baisse s'élève à 35 % à proximité des endroits qui enregistrent le plus fort trafic routier. Les particules fines chutent elles aussi de 40 %, indique Antoine Trouche, ingénieur à Airparif. Seule la pollution à l'ozone de basse altitude a augmenté, car elle découle de réactions entre divers polluants qui surviennent en cas de fortes chaleurs, plus fréquentes du fait du changement climatique. »

Moins de véhicules thermiques

Principal levier d'action pour lutter contre ces émissions de polluants : la diminution de la circulation automobile. Preuve en est, lors de la précédente édition de la Journée sans voiture, les concentrations en dioxyde d'azote ont baissé de 20 % au niveau de l'avenue Jean-Lolive. Pour améliorer la qualité de l'air, le nouveau PCAET prévoit donc la suppression d'un quart des 5 600 places de stationnement en surface d'ici à 2030. « Cela permet de libérer de

Plus de vélos

En parallèle, le plan vélo sera renforcé, un plan piéton verra le jour, le permis vélo concernera davantage d'élèves et le montant des subventions pour l'achat de deux-roues non motorisés sera augmenté. Autres mesures prévues, l'installation, sur la voie publique, de nouvelles bornes de recharge destinées aux véhicules électriques et l'ouverture d'un garage solidaire où l'on pratiquera le retrofit, technique qui permet de remplacer un moteur thermique par un modèle électrique. De plus, les particules fines étant également émises par les moyens de chauffage – le bois surtout (6 % des consommations d'énergie en Île-de-France mais 86 % des émissions de particules fines), mais aussi le fioul et le charbon – le nouveau PCAET prévoit la création d'aides aux propriétaires pour le renouvellement des chaudières polluantes.



C'est son idée !

« Le vélo-bus permet de transporter les enfants lors des sorties scolaires ou périscolaires. Ce qui m'a donné l'idée, ce sont les modèles que l'on voit dans les dessins animés américains. Ça incite à faire une activité sportive, ça ne pollue pas et, même s'il faut l'acheter au départ, après c'est gratuit ! On n'a qu'une seule planète, il faut en prendre soin. »
Enzo Nait Mohand, 16 ans, lauréat du budget participatif 2022 grâce au vélo-bus



Durable, jusque dans son aménagement

Avec son projet d'écoquartier et l'ouverture des Ateliers Diderot dédiés à l'écoconstruction, la ville travaille depuis longtemps à rendre plus durable son aménagement urbain. Ce domaine, encore très émetteur de gaz à effet de serre, fait l'objet de 11 actions du nouveau PCAET.

Pour construire de façon durable, il est impératif de réutiliser au maximum les ressources existantes sur place : c'est l'ambition du futur écoquartier des Quatre-Chemins, édifié en grande partie avec des matériaux issus de la déconstruction des bâtiments actuels, stockés et transformés grâce à une plate-forme de réemploi installée sur le site.

Les autres matériaux utilisés seront prioritairement bio-sourcés – comme le bois ou la paille – ou géo-sourcés – à l'image de la terre crue ou de la pierre sèche. Ainsi, le tout premier équipement public de l'écoquartier, qui accueillera la Micro-Folie et l'antenne jeunesse (notre illustration), sera écoconçu, tandis que l'immeuble qui, avenue Édouard-Vaillant, accueillera le CMS des Quatre-Chemins et des logements sera doté d'une structure bois et de façades porteuses en pierre de l'Oise.

Pavés et potelets réemployés

Un même impératif d'économie de ressources guidera les prochains travaux de voirie, lesquels représentent 3,5 % des émissions de gaz à effet de serre de la ville. Ainsi, Pantin, qui a déjà utilisé des pavés réemployés pour la requalification du quai de l'Ourcq, réfléchit à s'associer avec Est Ensemble au site de stockage et de réusinage de matériaux de la Ville de Paris. Objectif : réemployer, après nettoyage et éventuel retailage, pavés, potelets et autres barrières. Du côté des Ateliers Diderot, on s'apprête à accueillir des artisans et petites entreprises spécialisées dans l'écoconstruction et l'économie circulaire, ainsi qu'un « studio matériaux ». « Il s'agit d'une vitrine des solutions innovantes imaginées par nos résidents : des matériaux réemployés, recyclés, surcyclés, c'est-à-dire gagnant en valeur grâce à leur transformation. Ils peuvent être utilisés tout au long du processus de construction. », explique Clément Simon, salarié de la société Platan qui anime cet espace établi rue Denis-Papin. À noter que le nouveau PCAET prévoit aussi la création d'une charte du promoteur imposant des critères environnementaux à respecter.

Économiser l'énergie

Pantin prévoit, sur la période 2024-2030, de renforcer considérablement ses efforts en matière de rénovation et de sobriété énergétiques de ses bâtiments. Le but ? Faire baisser de 25 % leurs émissions de gaz à effet de serre.

Avec un bâti communal qui dépend à 50 % des énergies fossiles (gaz et électricité) pour son fonctionnement, la ville va devoir relever le défi de la rénovation énergétique. Comme bien d'autres collectivités, elle doit en plus maintenir ses efforts de sobriété pour juguler sa consommation, autant que ses factures. « Il nous faut aussi répondre aux exigences du décret qui s'applique à tous les propriétaires – privés et publics – de bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m², détaille Alix Baron-Joly, chargée de mission PCAET. Celui-ci nous contraint à faire le maximum pour réduire d'au moins 25 % la consommation énergétique de 37 de nos équipements d'ici à 2030. »

Diversification des approvisionnements

Afin de réduire sa dépendance aux énergies fossiles, Pantin se donne les moyens de développer ses propres énergies renouvelables. En plus d'étudier le potentiel solaire de ses toitures, elle a investi, début 2022, dans la création d'un réseau intercommunal de chaleur géothermique. Dénommé Unigéo et mis en service en octobre 2025, il permettra de chauffer près de la moitié des bâtiments municipaux et 13 000 appartements, soit 40 % du parc de logements. La commune prévoit parallèlement d'investir dans de nouvelles constructions répondant aux exigences les plus strictes en matière de performance énergétique. C'est déjà le cas, par exemple, pour la halle sportive, dont l'édification débutera cette année sur le stade Charles-Auray en suivant la démarche du niveau or du label Bâtiments durables franciliens (BDF).

La fin des passoires thermiques

Pour son parc plus ancien, et énergivore, la ville investira surtout dans des isolations dernier cri. Ainsi, huit écoles feront l'objet d'importants travaux. Elles ont en effet été



La mise en service du réseau de chaleur géothermique représente, pour la ville et ses habitants, d'importants gains énergétiques.

identifiées comme passoires thermiques lors d'audits réalisés en vue de l'élaboration d'un Schéma directeur de l'énergie, lequel permettra de définir une stratégie de réduction des consommations du patrimoine bâti. Pour finir, la municipalité, dont l'éclairage public est entièrement assuré par des LED depuis 2017, investira 200 000 euros par an dans le remplacement de ses anciennes ampoules par d'autres utilisant cette technologie générant une diminution de 50 % de la consommation d'électricité.

● Les ménages désirant entreprendre des travaux de rénovation énergétique sur leurs biens, peuvent, à Pantin, se faire accompagner par l'association Alec-MVE. Renseignements : ☎ 01 42 87 13 55 ou www.agence-mve.org.

84%
DES PANTINOIS FAVORABLES AU RENFORCEMENT DES OBLIGATIONS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS.

La végétalisation prend racine

Visant l'objectif établi par l'Organisation mondiale de la santé de 10 m² d'espaces verts disponibles par habitant, le nouveau PCAET va permettre d'intensifier les actions destinées à lutter contre les îlots de chaleur et à améliorer le cadre de vie.

Imaginez Pantin en 2030. En bordure de rues et entre les immeubles poussent des arbres à fleurs et des arbustes que l'on n'avait pas l'habitude de voir, tandis que moult esplanades et cours intérieures ont été débarrassées de leur bitume pour prendre un aspect plus naturel... Un rêve impossible ? Pas forcément ! Car Pantin, tout en gagnant des habitants, a multiplié par deux sa surface d'espaces végétalisés en un peu plus de vingt ans. Les parcs, squares et espaces verts y occupent désormais une surface de 44 hectares. S'y ajoutent 46 hectares de terrains non construits appartenant à des particuliers, bailleurs ou copropriétés.

Planter partout

Avec l'adoption du nouveau PCAET, la ville souhaite aller plus loin et désartificialiser 20 hectares supplémentaires d'ici à 2030, répartis pour moitié sur les domaines publics et privés. Pour cela, elle continuera d'aménager de nouveaux squares, comme récemment celui du Petit-Bois, au sein de l'Îlot 27. Et, parfois, elle le fera même au détriment de projets immobiliers potentiels. Ce sera le cas, par exemple, chemin des Dunes (quartier du Port) et à l'angle des rues Charles-Auray et Courtois. Pantin prévoit, en outre, d'accompagner les promoteurs, bailleurs et copropriétés désirant végétaliser leurs « cœurs d'îlot ». Mené en partenariat avec Est Ensemble, un nouveau Plan arbres a déjà permis la plantation de 2 800 spécimens et vise à en planter 5 000 – dont des sujets à fleurs et des fruitiers – le long des voies et des immeubles. « L'objectif est qu'il n'y ait plus une seule rue sans végétal à Pantin d'ici à 2030 », résume Guillaume Vera-Navas, responsable du pôle Transition écologique de la ville. À noter que les arbres existants et en bonne santé seront



Pantin vient de se voir remettre le Prix spécial biodiversité et transition socio-écologique par le jury des Villes et villages fleuris. La reconnaissance du travail paysager mené par les agents municipaux.

préservés au maximum comme l'impose la Charte de l'arbre, votée en 2019 et réaffirmée lors du dernier conseil municipal.

La nature reprend ses droits

D'ici à 2026, il est également prévu d'aménager deux jardins de pluie par an, lesquels permettent de récupérer les eaux issues du ruissellement, et de multiplier les rues jardin, sur le modèle de la rue Montigny qui s'apprête à revêtir un vert manteau. Bientôt, ce seront l'impasse des Sept-Arpenets, le chemin des Dunes, mais aussi les rues Magenta, Roger-Gobaut et Honoré-d'Estienne-d'Orves qui accueilleront de nombreuses plantations rafraîchissant l'air ambiant en cas de fortes chaleurs. De fraîcheur, il est également question avec les cours jardin dans les écoles, appelées à se développer, à raison d'une par an, d'ici à 2030.

Top 5 des économies d'énergie à venir

- Plus de repas végétariens avec a minima deux propositions par semaine et une option végétarienne tous les jours à l'étude
- 1 000 tonnes équivalent CO₂ (teqCO₂) par an
- Raccordement de la moitié des bâtiments communaux au réseau de chaleur géothermique Unigéo
- 900 teqCO₂ par an
- Renforcement de la commande publique de fournitures et matériels durables et responsables
- 500 teqCO₂ par an
- Travaux d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine communal
- 500 teqCO₂ par an
- Instauration d'un plan de mobilité employeur et d'un forfait mobilité durable pour les agents municipaux
- 400 teqCO₂ par an

Les habitants en première ligne

Plusieurs projets d'agriculture urbaine, émanant d'associations, se développent actuellement dans des espaces mis à disposition par la ville ou des partenaires privés. Ainsi, le jardin partagé La Récolte pantinoise, porté par l'association Écobul et financé par le biais du budget participatif, vient de livrer ses premiers fruits et légumes rue Jules-Auffret. Du côté des Courtillières, le potager de l'association Nénuphar, également financé par le budget participatif, devrait offrir sa première récolte en 2024. Le long du canal, sur une parcelle appartenant à l'entreprise Chanel, c'est une pépinière de quartier qui devrait prochainement essaimer sous la houlette de la Cyclofficine, des Cols verts, de Pépins productions et de la Cantine des femmes battantes.

75%
DES PANTINOIS TRIENT
SYSTÉMATIQUEMENT
LEURS DÉCHETS.

Des solutions innovantes pour le traitement des déchets

Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) prévoit un volet d'actions destinées à diminuer le poids des déchets générés sur la commune. Parmi les initiatives inscrites dans le document, certaines brillent par leur côté innovant. La preuve par trois.

Couches compostables

Un enfant en bas âge utilise environ 3 800 couches jetables avant de devenir propre. Pour réduire la quantité de ces déchets, la société Les Alchimistes mise sur la transformation en engrais naturel des changes. Elle a ainsi mis au point des protections compostables, actuellement utilisées par une vingtaine de crèches, dont deux à Pantin. Une fois collectées, ces couches arrivent dans le laboratoire installé sur la friche René (avenue du Général-Leclerc) où elles sont broyées, puis mélangées à des déchets alimentaires et à du broyat de bois. Le tout macère dans une cuve durant six mois à un an, jusqu'à l'obtention d'un engrais permettant de nourrir les sols végétalisés. L'équipe des Alchimistes est confiante sur la commercialisation future de ce nouvel or noir, les essais menés actuellement par l'école Du Breuil, un établissement de formation aux métiers du paysage, étant très concluants.

Grâce aux Alchimistes, société qui transforme les couches en compost, Pantin est à la pointe du traitement des déchets.

De l'énergie en barre

Près de 30 % de nos poubelles sont composées de débris alimentaires. Alors, depuis le 1^{er} janvier, tous les ménages de France doivent pouvoir bénéficier d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets. Si, à Pantin, il existe déjà quatre composteurs publics gérés par des collectifs d'habitants, Est Ensemble va plus loin en mettant en place une nouvelle collecte dédiée aux ordures alimentaires et végétales. Le territoire prévoit en effet d'installer progressivement des bornes d'apport volontaire dans l'espace public afin de permettre aux habitants d'y déposer ce type de débris, préalablement mis dans des sacs biodégradables fournis gracieusement. Une fois collectées, ces ordures seront acheminées vers une usine de méthanisation implantée à Stains pour être transformées en énergie. Les 20 premières bornes, de couleur marron, seront installées ce mois-ci dans le quartier Petit-Pantin-Les Limites, puis progressivement dans tous les quartiers.

● Pour connaître le fonctionnement de cette nouvelle collecte, une réunion publique d'information sera organisée courant janvier. Informations à venir sur pantin.fr.

Pas fantastique, le plastique

Avec le nouveau PCAET, la ville se dirige vers la fin du plastique jetable dans le fonctionnement de ses activités. La commune entend, par exemple, privilégier les alternatives à cette matière pétrochimique pour le conditionnement des repas livrés dans les cantines et aux seniors. Lors des manifestations festives, les bouteilles d'eau et goodies en plastique seront supprimés et un dispositif de fontaines à eau branchées sur les bouches à incendie pourrait être instauré. Autant d'initiatives qui s'ajoutent aux actions de sensibilisation menées dans les écoles, mais aussi au bannissement des gobelets à usage unique dans les couloirs de l'administration municipale.

Menus végété : qui veut du rab ?

Dans les cantines de Pantin, les enfants mangent désormais deux menus végétariens par semaine tout en bénéficiant d'un apport nutritionnel équivalent. D'ici à 2030, la ville souhaite amplifier cette dynamique. Mais au fait, ça leur plaît le végé ? Reportage.

Ce jeudi, c'est raviolis. « Végétariens ! », précise la dame de service. Max, élève de CP, estime que « c'est plutôt bon », tout en se débattant avec un fil de gruyère fondu. Depuis septembre, les petits Pantinois

découvrent ainsi de nouveaux plats : lentilles corail à l'indienne, lasagnes ricotta épinards, purée de potiron, pâtes de pois chiches... Tables communes, le nouveau prestataire de la ville pour la restauration collective, applique ainsi le cahier des charges

imposé. Pantin souhaite en effet servir deux repas végétariens par semaine. Objectif : réduire drastiquement l'empreinte carbone de la restauration collective. Les études montrent en effet qu'un menu non carné émet en moyenne 14 fois moins de CO₂ qu'un repas à base de bœuf, et ce, pour des apports nutritionnels équivalents.

Moins de viande, plus de bio

Et l'arrivée de ces plats est plutôt bien perçue ! « C'est bon pour la santé de manger plus de légumes », estime Oscar, 8 ans. Thomas, 10 ans, voit un autre intérêt à réduire la part de viande dans son assiette. « J'ai lu un livre qui dénonce la cruauté envers les animaux dans les abattoirs. J'ai compris pourquoi certaines personnes devenaient végétariennes. Chez moi, mes parents cuisinent de moins en moins de viande et mon grand frère a carrément arrêté d'en manger ! »

Dans le cadre du nouveau PCAET, la ville fixe d'autres objectifs pour les cantines. À l'horizon 2030, la part des produits bio et locaux passera à 75 %. Également à l'étude, la réduction de la taille des portions de viande et de poisson de 15 à 30 % et la possibilité pour les enfants d'opter, chaque jour, pour un plat végétarien.

Chaque année, 800 000 déjeuners sont servis dans les cantines pantinoises. Y réduire la part de repas carnés permettra d'économiser 1 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an.



75%
DES PANTINOIS SE DISENT
PRÊTS À LIMITER LEUR
CONSOMMATION
DE VIANDE À DEUX FOIS
PAR SEMAINE.

Une administration exemplaire

Soucieuse de réduire durablement ses émissions de CO₂, la ville vient de prendre, dans le cadre du nouveau PCAET, un certain nombre d'engagements vis-à-vis des quelque 1 400 agents qu'elle emploie.

Le premier d'entre eux est d'encourager ses salariés à se détourner de la voiture pour leurs trajets domicile-travail. Pour cela, un nouveau forfait mobilité durable (FMD), cumulable avec le remboursement de 50 % du Pass Navigo, garantira une indemnité annuelle de 200 euros à ceux qui se rendent au travail à vélo, en trottinette ou en covoiturant. Des bicyclettes électriques ou mécaniques seront également prêtées afin de s'essayer à la pratique avant d'investir dans un deux-roues. Pour leurs déplacements professionnels, les agents municipaux se verront proposer un nombre croissant de voitures électriques, tandis qu'en 2030, 25 % des fournitures qu'ils utiliseront seront issues de filières de réemploi ou de recyclage.



L'équipe des agents recenseurs a été recrutée parmi les agents municipaux.

Recensement 2024

SOURIEZ, VOUS ÊTES RECENSÉS

Chaque année, un échantillon d'adresses, représentant 8 % de la population, est tiré au sort afin de participer au recensement, une démarche obligatoire qui concerne tout le monde et profite à tous. Le recensement permet en effet d'établir la population officielle de chaque commune et fournit de précieuses informations sur ses caractéristiques : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Autant de données qui se révèlent indispensables pour connaître, par exemple, les besoins d'un territoire en transports en commun ou en équipements publics.

En 2024, le recensement aura lieu du 18 janvier au 24 février. Si vous êtes concerné, vous serez d'abord prévenu par courrier. Vous recevrez ensuite la visite d'un agent recenseur, recruté par la commune parmi les employés municipaux. Tenu par le secret professionnel et muni d'une carte officielle, il vous remettra une notice comprenant des codes d'accès afin d'effectuer la démarche en ligne. Si toutefois vous ne pouvez pas répondre via internet, des questionnaires papier vous seront donnés et un rendez-vous ultérieur sera organisé afin de récupérer les documents remplis.

● Plus d'informations : le-recensement-et-moi.fr.

Élections

MODIFICATION DES BUREAUX DE VOTE

La population pantinoise augmentant, la commune a travaillé sur un nouveau découpage de la carte électorale afin de créer deux nouveaux bureaux de vote. Lors du prochain scrutin, les élections européennes du 9 juin 2024, il sera donc possible d'effectuer son devoir de citoyen à l'école Louis-Aragon et dans les locaux de la police municipale. À terme, ce dernier bureau sera relocalisé dans le futur établissement scolaire du quartier du Port. De quoi accueillir les votants du secteur dans de meilleures conditions.

Par ailleurs, les personnes qui votaient auparavant salle André-Breton et à la bibliothèque Elsa-Triolet réaliseront dorénavant cette démarche au gymnase Maurice-Baquet où l'accès aux personnes à mobilité réduite est mieux adapté. Les deux bureaux de vote situés au sein des restaurants scolaires Jean-Lolive et Édouard-Vaillant seront, quant à eux, déployés au gymnase Léo-Lagrange.

Avant les prochaines échéances électorales, n'oubliez donc pas de vérifier à quel bureau de vote vous êtes rattaché : cette information figure sur la nouvelle carte d'électeur qui vous sera adressée au printemps.

- Renseignements : pôle État civil, Élections et Funéraire ☎ 01 49 15 41 10.
- Devenez assesseur pour les élections européennes. Inscription : cabinet-maire@ville-pantin.fr.



Santé

NOUVEAU LIEU POUR LES VACCINATIONS

Chaque premier mercredi du mois (hors juillet et août), le pôle Prévention, Santé et Handicap de la ville organise des séances gratuites de vaccination afin de vous protéger de la diphtérie, du tétanos, de la poliomyélite, de la coqueluche, de la rougeole, des oreillons ou encore de la rubéole. Ouvertes à tous les habitants âgés de plus de 6 ans, assurés sociaux comme non assurés, ces séances auront lieu, à partir du 3 janvier, au centre municipal de santé Jacques-Isabet (ancien CMS Cornet).

● Tous les premiers mercredis du mois de 13.30 à 15.30, centre municipal de santé Jacques-Isabet (12, rue Cornet). Ouvert à tous (à partir de 6 ans), sans rendez-vous. Renseignements : ☎ 01 49 15 40 06.

Il est recommandé de se munir du carnet de vaccination et, pour les assurés sociaux, de la Carte vitale ou de l'attestation CMU ou AME.



Bénévolat

DEVENEZ MENTOR SCOLAIRE

L'Entraide scolaire amicale (ESA), qui accompagne depuis plus de 50 ans des enfants en difficulté scolaire issus de familles défavorisées, recherche des bénévoles, disponibles au moins une heure par semaine pour se rendre à leur domicile afin d'accompagner leur scolarité. « Nous suivons actuellement une quarantaine d'enfants du CP à la terminale dans les quartiers Hoche, Église, Quatre-Chemins et Courtillières, explique KENZA SELKA, chargée de mission départementale. Notre objectif est de leur redonner confiance, de les aider à mieux travailler et à gagner en autonomie. Nous avons besoin de lycéens, d'étudiants, d'actifs ou de retraités afin d'accompagner davantage d'enfants orientés par nos partenaires. » L'ESA recherche également des responsables bénévoles, en charge de l'animation ou de l'organisation de sorties.

- Pour rejoindre l'ESA : pantin@entraidescolaireamicale.org ou ☎ 01 40 40 26 60.

Bien-manger

KELBONGOO EST DE RETOUR

Après une absence de quelques mois, Kelbongoo revient à Pantin. L'enseigne, qui propose 700 références de viandes, fromages, fruits et légumes bio et locaux, à la recherche de l'équilibre entre une juste rémunération du producteur et un prix abordable pour le client, vous permet, une fois par semaine, de récupérer votre commande au sein du café associatif de Pam !, l'entreprise à but d'emploi pantinoise. Pour profiter de ce service, il suffit de faire votre choix en ligne du lundi soir au jeudi 11.00. La commande est ensuite livrée le vendredi, entre 15.00 et 18.00. D'autres points relais, commerces, restaurants et tiers-lieux pourraient rejoindre le dispositif.

- Commandes uniquement en ligne : ventes.kelbongoo.com.
- Retrait : chaque vendredi de 15.00 à 18.00, café associatif de Pam ! (148, avenue Jean-Jaurès).

Emploi

LE TECHNICENTRE RECRUTE

Installé à Pantin depuis 2005, le Technicentre Est Européen, centre de maintenance des rames des TGV et TER circulant vers l'Est de la France, recrute. « Nous recherchons des ingénieurs méthode et opérationnels, des gestionnaires opérationnels de site, ainsi que des opérateurs de maintenance électrotechnique, mécanique et confort, énumère Jean-Philippe Martin, son directeur. Notre principal enjeu est d'assurer la sécurité, la régularité et le confort client à bord des trains que nous entretenons. » Pour Jean-Philippe Martin, le recrutement local présente plusieurs avantages : « Cela favorise l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle du salarié et fidélise nos futurs agents. »

- Les candidats peuvent postuler sur le site SNCF : www.emploi.sncf.com ou directement via la boîte mail générique : tee.recrutement@sncf.fr.

Gestion maîtrisée, investissements assurés !

Mercredi 13 décembre, c'est un **budget 2024 d'un montant de 208 millions d'euros qui a été adopté par le conseil municipal**. Une somme qui garantit un important niveau d'investissements et le maintien d'un service public de qualité, avec une attention particulière portée aux personnes les plus fragiles. **Frédéric Fuzier**

38,6 millions d'euros : c'est le chiffre, très concret, des dépenses d'équipement inscrites au budget 2024, adopté le 13 décembre par le conseil municipal. C'est donc un fait : Pantin continuera à se développer en dépit de l'inflation qui pèse toujours sur les finances communales et malgré un contexte financier contraint par la baisse drastique des dotations de l'État.

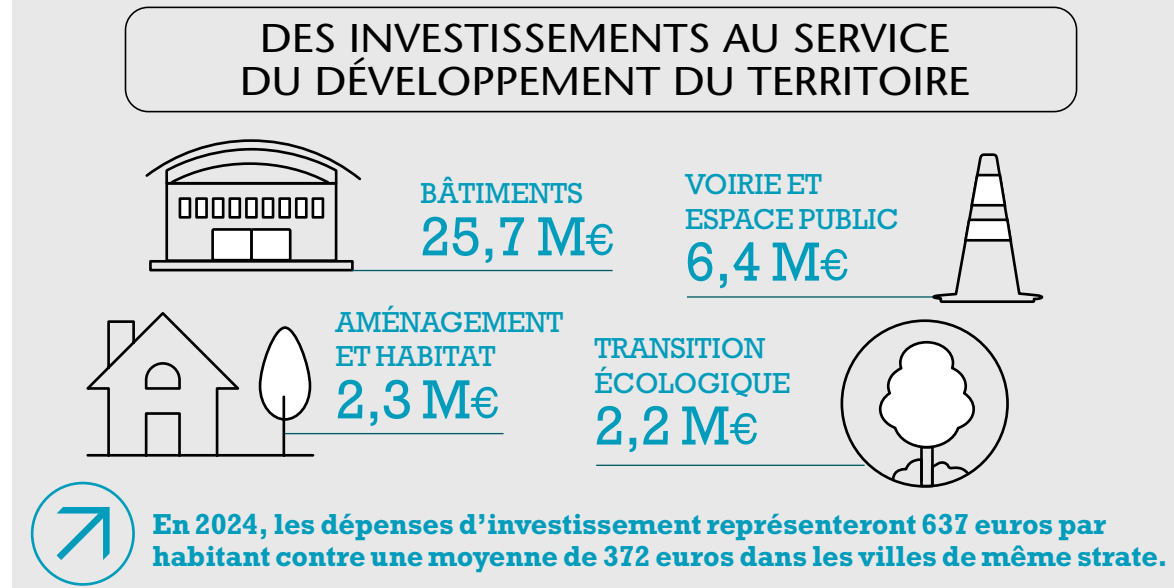
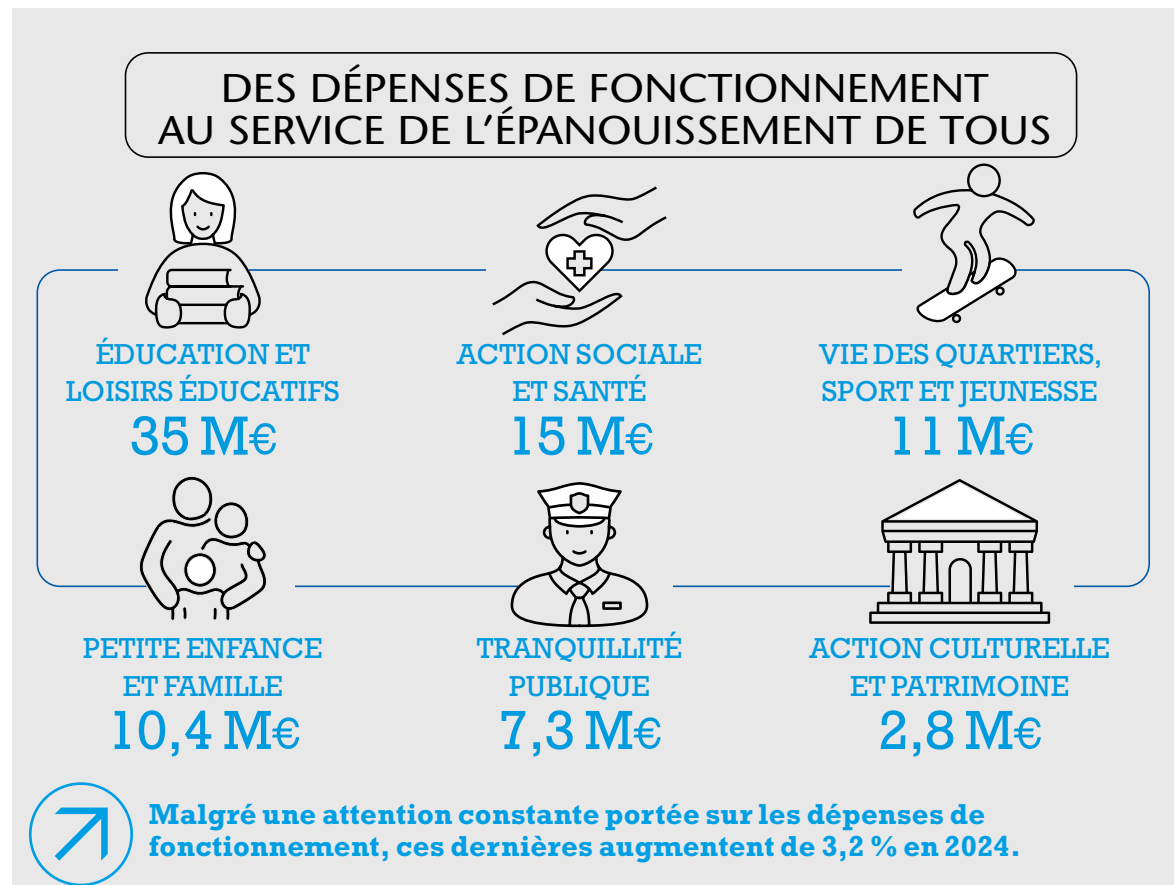
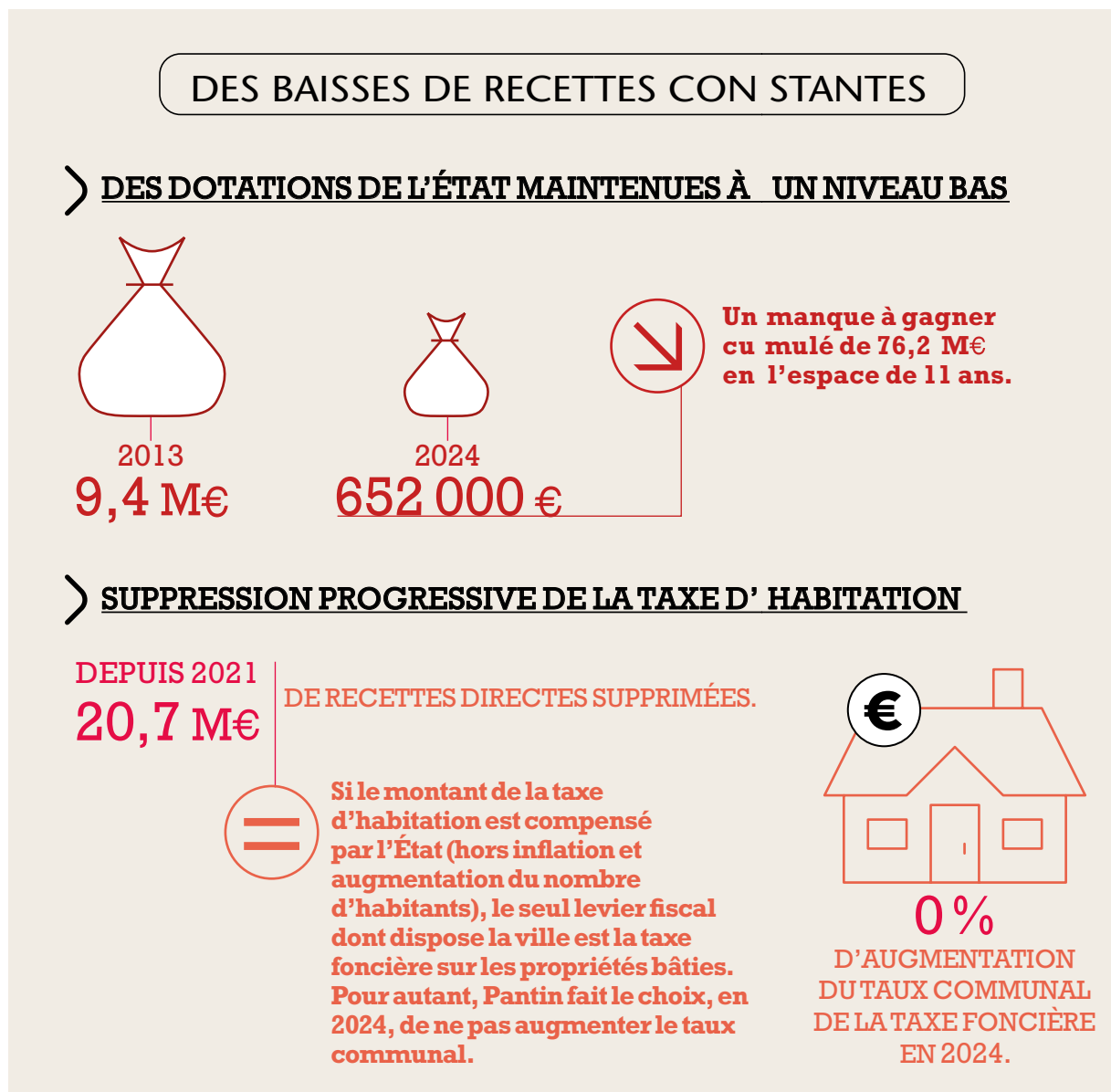
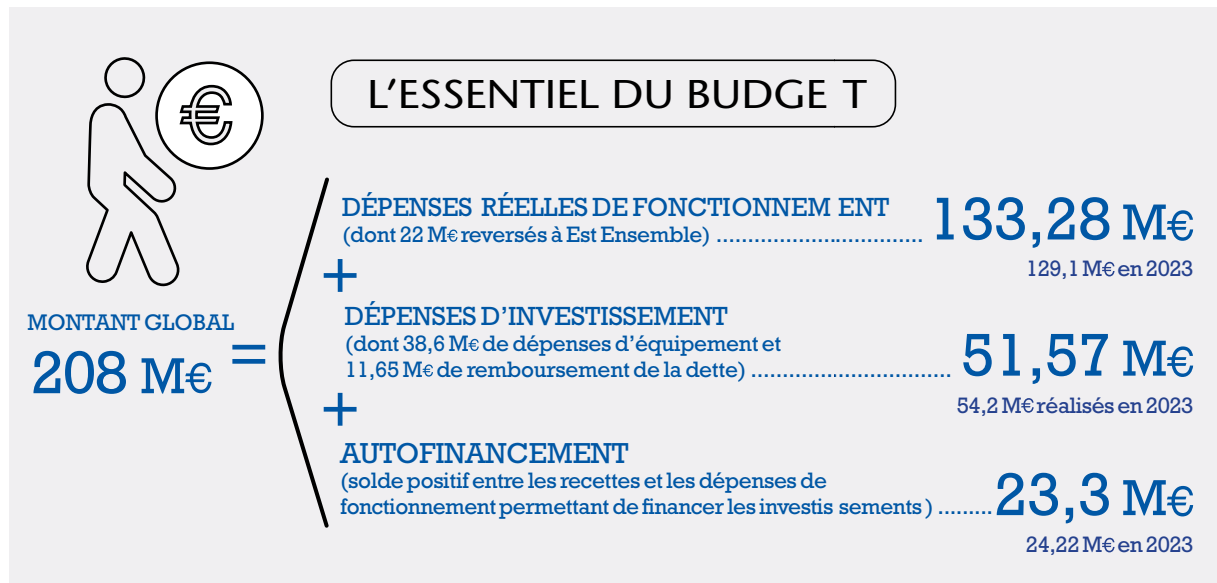
Représentant une perte cumulée de 76,2 millions d'euros en 11 ans, ces dernières ont en effet été divisées par 14 depuis 2013. Se rendant compte qu'elle ne pouvait plus compter sur cette manne, la ville a anticipé en actionnant plusieurs leviers, au premier rang desquels la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et la recherche de nouvelles subventions. De quoi investir massivement afin ne pas interrompre la dynamique d'embellissement de la ville entamée il y a maintenant vingt ans.

Une santé financière éclatante !

Cette politique volontariste permet en outre de dégager un autofinancement (solde positif entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) de 23,3 millions d'euros. Une somme qui offre notamment la possibilité de se désendetter. En l'espace de 12 ans, l'encours de dette est ainsi passé de 135 millions d'euros à 79,9, soit une baisse 55,3 millions entre 2008 et 2020. Nul besoin d'aller chercher plus loin les raisons pour lesquelles Pantin assume aujourd'hui d'emprunter 5 millions d'euros supplémentaires. Mais qu'on se le dise : ce montant est modeste et restera sans conséquence pour la santé financière de la commune, qui conserve une capacité à rembourser la totalité de sa dette en moins de cinq ans. Une durée très basse à même de rassurer les banques, lesquelles n'hésitent pas à prêter à la ville à des taux compétitifs.

Continuer à financer les projets

Pantin mènera donc à bien les projets entamés, à l'image de la réhabilitation des logements indignes aux Quatre-Chemins ; en réalisera de nouveaux, comme la construction de la halle sportive du stade Charles-Auray, et continuera à soutenir les plus fragiles avec, notamment, 15 millions d'euros consacrés à l'action sociale et à la santé. Le tout sans pénaliser les ménages pantinois. Depuis 2015, une seule augmentation de la fiscalité a été votée et, malgré des dépenses en hausse, la commune ne relèvera pas son taux de taxe foncière en 2024, pas plus qu'elle n'augmentera les tarifs des services publics.



« Maintenir un budget de fonctionnement ambitieux et investir deux fois plus que les villes de même importance »

Malgré la crise économique et l'inflation, le maire, Bertrand Kern, garde le cap des investissements pour Pantin et ses habitants. Il nous explique sa vision et sa stratégie pour l'année 2024. *Frédéric Fuzier*

Canal : Le précédent exercice budgétaire a été marqué par l'inflation. Le budget 2024 est-il encore impacté par ce contexte ?

Bertrand Kern : Bien sûr ! Comme les ménages, la commune est confrontée à une augmentation des prix du gaz et de l'électricité. Nos dépenses d'énergie ont doublé. Je pense que nous arriverons, cette année, à la fin du cycle d'augmentation, mais il n'est pas certain que ça baisse. Nous subissons également la hausse du montant des produits alimentaires : les repas servis dans les cantines représentent, pour la ville, un coût supplémentaire de 15 %. Cette hausse, nous ne voulons pas la répercuter sur les familles. Les recettes de la commune n'augmentent donc pas autant que l'inflation. Dans cette crise, Pantin a perdu un pouvoir d'achat équivalent à celui des foyers.

En 2024, il n'y aura donc pas de hausse des tarifs des prestations municipales...

B.K. : Non. Le taux communal de la taxe foncière n'augmentera pas non plus. Cependant, l'État révalue chaque année les bases de la taxe foncière en fonction du montant de l'inflation.

Parallèlement, vous ne pouvez plus compter sur les dotations de l'État...

B.K. : Cela fait longtemps que je ne compte plus dessus pour faire vivre les services publics à Pantin ! Aujourd'hui, l'État nous verse seulement 652 000 euros, alors qu'il y a 10 ans nous recevions près de 10 millions d'euros. De ce côté, nous n'avons plus grand-chose à perdre...

Mais alors, comment la ville parvient-elle à investir près de 40 millions d'euros et à maintenir 111 millions d'euros de dépenses de fonctionnement ?

B.K. : D'abord, notre politique de désendettement a porté ses fruits en nous permettant d'économiser 5 millions d'euros sur les intérêts de la dette. Ensuite, depuis 20 ans, plusieurs grandes entreprises se sont installées sur la commune. Je pense à BNP Paribas, Hermès, Chanel, BETC ou encore Pantin Logistique qui nous rapportent plus de 10 millions d'euros de taxes par an (25 millions d'euros par an pour l'ensemble des entreprises). Cela nous permet de maintenir un budget de fonctionnement ambitieux et d'investir deux fois plus que les villes de même importance que la nôtre. Parmi les neuf villes d'Est Ensemble, Pantin est celle qui investit le plus pour ses habitants. Et ça se voit ! L'église, l'hôtel de ville et la piscine ont été rénovés ; un

nouveau conservatoire et le centre culturel Nelson-Mandela ont vu le jour ; le parc Diderot a été agrandi...

Gardez-vous toujours la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement ?

B.K. : Oui. En l'espace de dix ans, nous sommes parvenus à réaliser des économies très importantes en scrutant, avec mes adjoints et l'administration municipale, les dépenses ligne par ligne afin de vérifier si elles étaient justifiées. Aujourd'hui, nous sommes arrivés au bout de cette logique. Pour continuer à économiser sur le fonctionnement, il faudrait remettre en cause le service public municipal. Et ça, je ne m'y résoudrai jamais.

La bonne santé financière de la ville dépend aussi de la recherche de subventions. Comment Pantin procède-t-elle pour les décrocher et que financent-elles ?

B.K. : Nous avons, au sein de l'administration municipale, un agent dont c'est la seule mission. De la sorte, nous parvenons à obtenir des subventions de l'État, de la métropole du Grand Paris, de la Région, du Département, de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru) ou de la Caisse d'allocations familiales. Pantin a par ailleurs la chance d'abriter des bâtiments patrimoniaux remarquables, à l'image de l'hôtel de ville. Ce dernier vient d'être classé au titre des Monuments historiques, gage de dotations importantes du ministère de la Culture en vue de sa rénovation intérieure prévue cette année. Nous multiplions ainsi les sollicitations et, à la fin, nous parvenons à afficher un budget de fonctionnement en légère progression, tout en maintenant un budget d'investissement assez haut.

Compte tenu du contexte, et avec la hausse des taux d'intérêt, le recours à un nouvel emprunt n'est-il pas trop risqué ?

B.K. : Absolument pas ! La dette n'est pas une maladie. L'emprunt est sain quand il permet de rénover un bâtiment ou d'en construire un nouveau. Il est en revanche préoccupant lorsqu'il sert à faire fonctionner une ville. Et, même si les taux d'intérêt ont augmenté, ils ont atteint un plafond et



« Depuis la crise sanitaire, et encore plus avec l'inflation, nous accueillons de plus en plus de familles en grande difficulté. Le budget du centre communal d'action sociale (CCAS) a ainsi augmenté de 50 % depuis 2020. »

ne monteront plus. Nous observons même une tendance à la baisse. Cette année, notre endettement supplémentaire s'élèvera au maximum à 5 millions d'euros. Le montant global de la dette sera donc de 104 millions d'euros maximum, ce qui est tout à fait supportable, d'autant qu'avec notre autofinancement, nous avons la possibilité de la rembourser en moins de 5 ans. Une durée rare en Seine-Saint-Denis...

Comme chaque année, le budget met en avant quatre grandes priorités. Quelles sont-elles en 2024 ?

B.K. : En premier lieu, l'action sociale. Depuis la crise sanitaire, et encore plus avec l'inflation, nous accueillons de plus en plus de familles en grande difficulté. Le budget du centre communal d'action sociale (CCAS) a ainsi augmenté de 50 % depuis 2020. La deuxième priorité est l'école avec deux ouvertures imminentes, le groupe scolaire Diderot en septembre et celui du quartier du Port un an après. Troisième priorité : la transition écologique. Aujourd'hui, 80 % du premier Plan climat-air-énergie territorial a été réalisé. Toutes nos rues sont cyclables, nous avons lancé la géothermie et rénové thermiquement de nombreux bâtiments publics. Le deuxième PCAET, adopté le 13 décembre, ira encore plus loin avec, par exemple, la plantation de 2 000 arbres supplémentaires pour arriver aux 5 000 promis ou encore la rénovation énergétique complète de l'école Marcel-Cachin. Enfin, le quartier des Quatre-Chemins reste la priorité des priorités.

Sa requalification se poursuit avec notamment un important effort budgétaire pour la rénovation de ses espaces publics. En 2024, le mail de la Chocolaterie sera remis à neuf, tandis que les rues Cartier-Bresson, Honoré et Magenta seront végétalisées. Quant à la construction, avenue Édouard-Vaillant, du nouveau Centre municipal de santé des Quatre-Chemins, elle se poursuit pour une livraison prévue en 2025.

2024 connaîtra-t-elle d'autres investissements d'ampleur ?

B.K. : Évidemment. Cette année sera aussi marquée par le début de la construction de la halle sportive du stade Charles-Auray, très importante pour rééquilibrer l'offre sportive dans les quartiers en faveur de Pantin centre.

Des dépenses de fonctionnement notables à signaler ?

B.K. : Les crèches et la petite enfance seront à prioriser en 2024 afin d'augmenter le taux d'accueil dans les structures municipales. Parallèlement, nous planchons, avec des partenaires privés, sur la création de nouveaux berceaux. En 20 ans, nous sommes passés de 18 à 36 % de taux d'accueil. D'ici à la fin du mandat, nous nous sommes engagés à approcher les 50 % de réponses positives. On n'y est pas encore, mais Pantin garde l'un des plus forts taux d'accueil du département.

Vous avez entamé la seconde moitié de votre quatrième mandat. Pensez-vous pouvoir accomplir la totalité de votre projet malgré les difficultés rencontrées depuis 2020 ?

B.K. : Je suis toujours optimiste. Si j'étais pessimiste, j'aurais arrêté depuis longtemps. Je crois

en ce que je fais. Je pense que je peux changer la vie quotidienne des habitants. Est-ce qu'on va réussir à faire reculer la pauvreté et à faire en sorte que Pantin reste une ville populaire, forte de sa mixité ? Oui. Est-ce que nous parviendrons à tout résoudre ? Évidemment non, tout simplement parce que nos moyens sont réels mais limités et qu'il faut du temps pour répondre aux problématiques d'une ville de 60 000 habitants. Le contexte sanitaire et économique nous a fait prendre du retard sur certains investissements. Mais nous l'avons rattrapé en partie. C'est le cas pour les écoles Diderot et du Port qu'on ouvrira à temps, mais aussi pour la halle sportive que nous livrerons avant 2026. Une ville, une municipalité, un programme sont des corps vivants. On peut, selon les événements, abandonner un projet ou en modifier un autre, mais cela reste à la marge. D'ici à mars 2026, 80 à 90 % de notre programme aura été honoré. J'en suis convaincu !

« Je crois en ce que je fais. Je pense que je peux changer la vie quotidienne des habitants. Est-ce qu'on va réussir à faire reculer la pauvreté et à faire en sorte que Pantin reste une ville populaire, forte de sa mixité ? Oui. »

Les Pantinois fidèles aux rendez-vous

Cinq quartiers, cinq temps d'échanges et beaucoup de questions

Les traditionnelles rencontres citoyennes de fin d'année sont toujours aussi appréciées par **les Pantinois, venus en nombre cette année pour écouter le maire, Bertrand Kern, présenter le budget et les projets de 2024.** L'occasion également pour les participants de lui poser de nombreuses questions concernant la vie de leur quartier. Retour sur des échanges nourris et premiers éléments de réponse. **Frédéric Fuzier**



PETIT-PANTIN/LES LIMITES

Jeudi 23 novembre

Cette première réunion, organisée sous le préau de l'école Henri-Wallon, a réuni plus de cinquante riverains dont beaucoup ont déploré la forte odeur d'urine se dégageant au niveau de la sortie de la station de métro Raymond-Queneau. La ville va donc étudier la possibilité d'installer des toilettes publiques à cet endroit, comme elle le fera cette année dans plusieurs quartiers. Certains participants ont également regretté que les nouveaux commerces du quartier du Port ne soient pas mieux indiqués. Ce sera chose faite très prochainement puisqu'une signalétique dédiée s'apprête à être posée. Suite à de nombreuses requêtes, la ville va également solliciter le Conseil départemental afin d'augmenter le temps de passage pour les piétons traversant la chaussée au niveau du feu tricolore situé au carrefour formé par l'avenue Jean-Lolive et la rue Formagne. Une autre demande concerne le bus 330. Les habitants souhaitent en effet qu'il respecte mieux ses horaires et augmente sa fréquence. Une doléance que la ville relaiera à la RATP. Enfin, concernant le nombre d'Atsem (agents territoriaux spécialisés dans les écoles maternelles) à l'école Henri-Wallon, la commune précise qu'elle applique son propre taux d'encadrement, supérieur au taux légal.



ÉGLISE

Mercredi 29 novembre

Une réunion assez brève au sein de la bibliothèque Elsa-Triolet. Une question a d'abord porté sur la propreté, parfois défailante, autour de l'église. Une nouvelle corbeille de rue sera donc installée dans le secteur. Projet issu du budget participatif 2021, l'Observatoire astronomique pourrait, quant à lui, prendre place rue du Bel-Air. Suite à la remarque d'usagers de la ligne 5 du métro déplorant la saturation des trains, la municipalité va écrire à la présidente de la Région, Valérie Pécresse, également présidente d'Île-de-France Mobilités, pour lui proposer une augmentation de la fréquence des rames. Un problème concernant le parc Stalingrad a également été signalé. Il s'agit du manque de discipline des propriétaires de chiens non tenus en laisse et du danger que représentent certains cyclistes traversant l'espace vert sans mettre pied à terre. Des rappels à l'ordre seront donc faits aux gardiens et une nouvelle signalétique posée.

LES COURTILLIÈRES

Lundi 27 novembre

Aux Courtillières, la réunion s'est déroulée pour la première fois face à l'écran géant de la salle de spectacle polyvalente du nouveau centre culturel Nelson-Mandela, devant un auditoire très fourni. Un parent d'élève, inquiet, a fait part de dégradations survenues à l'école Jean-Jaurès. La ville a ainsi décidé de procéder à des travaux d'urgence dans l'établissement : réparation d'une porte coupe-feu, d'une vitre et du toit en attendant son remplacement prévu cette année. Également des questions au sujet des commerces. Bonne nouvelle ! Un Carrefour City et une boulangerie ouvriront en début d'année dans le quartier. Concernant la sécurité, l'installation d'une nouvelle caméra de vidéo-protection rue Miriam-Makeba est en projet. Toujours au niveau des Pantinoises, des riverains ont demandé que la fermeture nocturne du square Gisèle-Halimi soit mieux respectée. Quant au souhait d'avoir à disposition davantage de composteurs publics, il sera exaucé d'ici à la fin de l'année puisque des bacs de récupération des déchets alimentaires seront installés dans tous les quartiers. Ces réceptacles seront, bien entendu, inaccessibles aux rats, combattus sans relâche par la ville, laquelle mène trois campagnes d'éradication des rongeurs par an en coordination avec Est Ensemble.



MAIRIE-HOCHE

Lundi 4 décembre

De nombreux riverains ont déploré les agissements des vendeurs de cigarettes à la sauvette. Bertrand Kern, le maire, a rappelé qu'il envoyait quotidiennement la police municipale, laquelle, débordant régulièrement sur ses horaires, a procédé à 188 interpellations et confisqué 4 890 paquets depuis le début de l'année. Face à ce fléau, l'édile réfléchit à une initiative conjointe, à l'échelle de la région Île-de-France, avec ses collègues subissant les mêmes difficultés. Bertrand Kern a, en revanche, rappelé que la ville ne pouvait pas agir sur le problème des migrants installés sous le pont du périphérique, territoire appartenant à la Ville de Paris. Des questions ont également porté sur la rue du Pré Saint-Gervais, appelée à être totalement requalifiée cette année afin d'y apaiser la circulation.



QUATRE-CHEMINS

Jeudi 7 décembre

Ce soir-là, quelques questions sur la réouverture du passage Forceval. Bertrand Kern y est favorable et va de nouveau saisir la mairie de Paris afin de lui demander de lancer un appel à projets pour l'aménagement de cet espace. Des interrogations ont également été formulées sur les travaux d'assainissement en cours avenue du Général-Leclerc. Ces derniers précéderont la requalification de l'artère qui, à terme, accueillera une piste cyclable et davantage d'arbres, tandis que ses trottoirs seront remis à neuf. Concernant la propreté des rues, et face aux incivilités grandissantes, le maire a précisé que les équipes de nettoyage passent plusieurs fois par jour dans ce quartier auquel la ville consacre un tiers de son budget propreté. Au sujet de l'offre commerciale, la nouvelle foncière, La Vie au rez, a acquis trois locaux avenue Édouard-Vaillant afin d'encourager la création de commerces de proximité variés. Également quelques questions sur l'action sociale. L'occasion de rappeler que le budget du centre communal d'action sociale (CCAS) a augmenté de 50 % en trois ans et que le quartier est, depuis 2021, labellisé Cité éducative. De quoi développer des actions autour de la santé physique, mentale et sociale des enfants et des adolescents.

Plus de budget, plus de projets !

Une cinquième édition sous le signe des nouveautés

Avec une enveloppe de 800 000 euros, soit 200 000 de plus qu'en 2022, **le budget participatif revient en 2024 avec la promesse de donner naissance à des projets plus ambitieux, et ce, dans tous les quartiers.** Déposez votre candidature dès le 5 février !

Frédéric Fuzier

Consacrée à la finalisation de la plupart des projets lauréats des précédentes saisons, 2023 n'a pas connu de budget participatif. Il faut dire que l'année passée a aussi été mise à profit pour réaliser un diagnostic avec l'ensemble des services de la ville et des porteurs de projet pour définir les objectifs des prochaines éditions.

Des projets plus ambitieux

Les quatre grandes thématiques lancées en 2021 – Aménager la ville ; Nature en ville ; Éducation, culture et loisirs ; Santé et solidarité en ville – demeurent inchangées et pourront toujours concerner un quartier en particulier ou l'ensemble du territoire.

La première nouveauté de cette édition porte sur la dotation financière liée à ces deux types de projets. Jusqu'en 2022, elle était identique : 100 000 euros maximum. Dorénavant, elle s'élèvera à 50 000 euros maximum pour les projets de quartier. Les projets Toute ville deviennent quant à eux les Grands projets de ville, lesquels bénéficieront d'une enveloppe d'un montant de 200 000 à 300 000 euros. Au total, 800 000 euros seront consacrés au budget participatif en 2024, soit 200 000 euros de plus qu'en 2022. Autre changement : ce sont désormais les deux premières idées ayant obtenu le plus de voix dans chaque quartier qui seront primées, au lieu d'une seule précédemment. Objectifs de ces modifications : donner, chaque année, naissance à un projet ambitieux concernant l'ensemble des habitants, tout en parvenant à un meilleur équilibre territorial des réalisations.

« Le budget participatif ne peut pas rester figé, explique Mathieu Monot, adjoint au maire délégué au Développement durable, aux Écoquartiers, à l'Innovation par la commande publique, à la Démocratie locale et au Bien-être animal. Il s'agit d'éviter l'essoufflement, mais aussi de capter un nouveau public et d'encourager les idées innovantes. Proposer un grand

projet de ville permet en outre de susciter la créativité des habitants. Cela leur offre la possibilité de réfléchir à des réalisations d'envergure avec toujours le même but : les impliquer dans les politiques publiques. »

Maintenant, à vous de jouer !

Vos projets pourront être déposés du 5 février au 15 avril*. Comme pour les précédentes éditions, la période sera rythmée de temps de rencontre entre le pôle municipal de la Démocratie locale et les Pantinois désireux de se renseigner sur le principe de l'édition en cours ou sur la manière de déposer un projet. Cette année, des ateliers de co-création seront même organisés. Viendra ensuite la période d'étude par les services de la ville et, en septembre, le temps du vote. Nous aurons bien sûr l'occasion d'y revenir. En attendant, à vos idées !

* Les projets peuvent toutefois être déposés après le 15 avril. Ces derniers seront alors étudiés lors de l'édition 2025.

● **Toutes les informations, les dates des cafés-budget et pour déposer son projet :** budgetparticipatif.pantin.fr.



Dotée de 800 000 euros, l'édition 2024 du budget participatif permettra de désigner au moins 11 projets lauréats : deux par quartier et un grand projet de ville. De quoi garantir un meilleur équilibre territorial tout en donnant naissance à un projet plus ambitieux concernant tous les habitants.

Le calendrier du budget participatif

- **Dépôt des projets :** du 5 février au 15 avril
- **Étude des projets :** du 16 avril au 15 juillet
- **Vote :** du 7 septembre au 7 octobre
- **Annnonce des lauréats :** samedi 19 octobre, au salon d'honneur de l'hôtel de ville.

Une nouvelle ludothèque en ville

Démocratiser l'accès au jeu et favoriser le lien social

Et de trois ! La famille des ludothèques s'agrandit dès le 10 janvier avec **l'ouverture, rue Cartier-Bresson, dans les locaux de l'ancien collège Jean-Lolive, d'une structure dotée de 250 jeux et jouets.** Présentation.

Guillaume Théchi

« **L'**industrie du jeu a explosé ces dernières années, constate Esteban Sanchez, responsable de la ludothèque Cartier-Bresson. Il y a 30 ans, une centaine de nouveautés sortaient chaque année.

Aujourd'hui, elles sont 2 à 3 000 par an. Il faut dire que le public est très demandeur. » Et la ville suit le mouvement ! Après avoir inauguré en septembre une ludothèque au sein du centre culturel Nelson-Mandela, c'est au tour du quartier des Quatre-Chemins de se voir doté d'une structure de ce type.

Implantée au rez-de-chaussée de l'ancien collège Jean-Lolive, elle occupe un local de 70 mètres carrés. Toute proche du nouveau collège des Quatre-Chemins, elle s'adresse à un public de quartier, mais pas seulement. L'équipement partage en effet un espace extérieur avec la cantine solidaire du Pas si loin et les artistes du collectif Artagon. « Cette implantation va nous permettre de mener de nombreux projets communs autour du jeu », se réjouit Esteban Sanchez.

Pour tous les goûts !

Jeux d'expression, de parcours, de hasard, d'association, de séquence, d'adresse, de stratégie, mais aussi énigmes et questionnaires... chacun trouvera son bonheur parmi 250 références, des plus classiques (Las Vegas, Puissance 4...) aux dernières nouveautés (Allie Gator, Trio...). « Notre objectif est de faire en sorte que tous s'amusent et partagent des émotions. Nous accueillerons les enfants, leurs



Samedi 9 décembre, les habitants des Quatre-Chemins ont pu découvrir, en avant-première, la ludothèque de la rue Cartier-Bresson à la faveur d'une animation de Noël.

parents et grands-parents, mais aussi des classes. » Delphine Landron, coordinatrice du réseau des ludothèques de la ville, conclut : « Ces lieux détiennent de nombreuses vertus pédagogiques. On y apprend à jouer en équipe, à développer des stratégies et à gérer la frustration. On y mobilise également de nombreuses compétences. »

● **Ludothèque Cartier-Bresson (à partir du 10 janvier) :** 34, rue Cartier-Bresson. ☎ 01 48 43 58 72.

● **Adhésion :** sur place en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Présence obligatoire d'un responsable légal pour les moins de 16 ans. Jeu sur place gratuit ; prêt payant (3€ par mois et par famille).

Naissance d'un réseau de proximité

Forte de 40 années d'existence, la ludothèque Scandicci occupe 250 mètres carrés au sein de la maison de quartier Mairie-Ourcq. La structure ressource propose des accueils tout public, des interventions et événements hors les murs, des soirées jeux, du prêt et même des formations professionnelles. En septembre, elle a été rejointe par la ludothèque Nelson-Mandela qui occupe 110 mètres carrés du rez-de-chaussée du

nouveau centre culturel des Courtilières. Avec l'ouverture de la ludothèque Cartier-Bresson, ce sont donc trois structures de ce type et plus de 6 000 jeux et jouets qui sont mis à disposition des Pantinois. Objectif : démocratiser la pratique et favoriser le lien social. « Ce nouvel équipement public va permettre aux familles qui n'osaient pas franchir les portes d'Artagon de venir jouer avec leurs enfants, explique Leïla Slimane, adjointe

au maire déléguée à la Vie des quartiers, à la Politique de la ville et à la Vie associative. Aujourd'hui, nous étudions la possibilité de créer une ludothèque mobile qui s'adresserait aux habitants du Haut-et-Petit-Pantin. »

● **Ludothèque Scandicci** 12, rue Scandicci ☎ 01 49 15 70 03/70 05

● **Ludothèque Nelson-Mandela** 11, av. Aimé-Césaire ☎ 01 49 15 70 80/ 70 82

Une nuit qui compte

Deuxième édition de La Nuit de la solidarité

La Nuit de la solidarité se déploie pour la deuxième année consécutive à Pantin. **Jeudi 25 janvier, agents communaux et bénévoles associatifs s'associeront pour aller à la rencontre des personnes sans-abris** afin de mieux connaître leurs besoins et leurs situations, dans un contexte de tension sur le dispositif d'hébergement d'urgence métropolitain.

Guillaume Gesret



Depuis 2022, la Métropole du Grand Paris organise La Nuit de la solidarité à l'échelle de 27 communes franciliennes. L'an dernier, l'opération a mobilisé 7 400 participants.

Dans la nuit du 25 janvier, une trentaine de personnes – agents municipaux du pôle Social et du CCAS (Centre communal d'action sociale), médiateurs de la ville, bénévoles du Secours populaire, de la Croix Rouge et des Restos du cœur, mais aussi travailleurs sociaux du Refuge et d'un bailleur social – quadrilleront le territoire dans le but d'aller à la rencontre des personnes sans-abris. Ensemble, ils leur distribueront des repas chauds et les informeront de leurs droits. « Il s'agit de recenser ceux qui dorment à la rue afin de mieux connaître les besoins », précise-t-on du côté de la direction municipale de l'Action sociale et solidaire. Cette donnée nous permet ensuite d'alerter les pouvoirs publics et d'adapter les réponses apportées dans le cadre de notre politique de lutte contre l'exclusion. »

Mieux connaître les sans-abris

Viviane Chemin, agente au CCAS, s'est une nouvelle fois portée volontaire pour participer. « C'est très enrichissant d'aller vers les personnes à la rue, de discuter avec elles, de les informer de leurs droits. Constaté leur situation sur le terrain est quelque chose de très différent. » Et l'employée municipale d'ajouter : « Cette opération me permet également d'entrer en contact avec ceux que je ne vois jamais dans mon bureau, soit

parce qu'ils n'osent pas pousser la porte, soit parce qu'ils se disent qu'ils n'ont droit à rien. »

Et pourtant, des aides existent à l'image de la domiciliation, du coup de pouce financier aux transports ou encore de la permanence d'accès aux soins au Centre municipal de santé Sainte-Marguerite.

Travailler main dans la main

Jeudi 25 janvier, les agents communaux s'appuieront sur les connaissances de terrain des associations de solidarité. « Nous faisons des maraudes toutes les semaines durant l'hiver », indique Nicolas Romarie, secrétaire général du comité pantinois du Secours populaire. Nous connaissons et savons où se trouvent la plupart des sans-abris qui ont leurs repères à Pantin. » Pour lui, l'intérêt de cette opération consiste surtout à établir une collaboration efficace avec les services municipaux : « C'est important d'identifier les travailleurs sociaux et les médiateurs de la ville car nos missions sont complémentaires. Il est donc très utile que nous échangions tout au long de l'année. Lors de cette Nuit de la solidarité, des liens se créent et on sait désormais précisément quelles réponses peuvent apporter les services municipaux. On sait aussi qui appeler en mairie lorsque l'un de nos bénéficiaires se trouve en situation d'urgence ».

8 ans et déjà bénévole !

L'engagement n'attend pas le nombre des années

Ulysse, 8 ans, ne rate jamais une occasion de s'engager pour les autres. **Il nous raconte son expérience au sein du comité pantinois du Secours populaire, lequel s'apprête à créer un groupe Copain du monde** qui réunira des enfants prêts à s'investir dans la solidarité. **Guillaume Théchi**



Pendant sept mois, Ulysse Dubreuil a prêté main forte aux bénévoles pantinois du Secours populaire.

Au 19 rue Denis-Papin, on en a vu passer des bénévoles... mais pas forcément si jeunes. Ulysse Dubreuil n'avait que 7 ans lorsqu'il s'est retroussé les manches sept mois durant pour prêter main forte aux volontaires de l'antenne pantinoise du Secours populaire. « Ma mission consistait à participer au déchargement du camion une fois par semaine. J'ai transporté des briques de lait, des pâtes et d'autres denrées alimentaires », détaille le jeune garçon. Je voulais aider les bénévoles qui donnent de leur temps sans compter. »

Petit par la taille, grand par le cœur

C'est sa maman, Juliette, qui l'a mis sur la piste de la solidarité. Lorsqu'elle apprend que l'association recherche des bonnes volontés, elle propose à son fils de se lancer avec elle. Il n'est pas le plus costaud, mais son grand cœur conquiert les adhérents et Ulysse ne tarde pas à se faire des copains. Il y a bien sûr Nicolas Romarie, le secrétaire général du comité ainsi que Jean-Jacques et Georges, deux retraités. Les sujets de conversation diffèrent de ceux de la cour de récréation de l'école Charles-Auray mais qu'importe, l'enrichissement est mutuel.

Créer une chaîne de générosité

Et Ulysse a fait des émules ! « En juin, huit élèves de CE2 de l'école Louis-Aragon ont participé à la distribution alimentaire, se souvient Nicolas Romarie. Des collégiens du quartier viennent aussi spontanément et régulièrement après les cours pour aider à décharger le camion. Beaucoup d'enfants et d'adolescents sont en effet inquiets de savoir que des voisins ou des proches traversent des situations difficiles. Nous les rendons acteurs de la solidarité. »

Pour Ulysse, l'aventure a pris fin en mai. Sa mère ayant retrouvé un emploi, elle n'a plus la disponibilité pour l'emmener rue Denis-Papin. Mais qu'à cela ne tienne ! « Aujourd'hui, j'aimerais créer une chaîne de solidarité avec tous les enfants de mon âge pour faire reculer la misère », conclut-il.

Grandir avec la solidarité

Lors de sa dernière assemblée générale, le Secours populaire de Pantin a acté la création de Copain du monde, le mouvement des enfants du Secours populaire. Créé en 1992 suite à la ratification par la France de la Convention internationale des droits de l'enfant, le club fournit aux 8-17 ans un cadre pour s'associer et s'exprimer librement au sein de l'association. Selon leurs disponibilités et leurs envies, ces ambassadeurs de la solidarité peuvent développer les projets qui leur tiennent à cœur.

● Vous avez entre 8 et 17 ans et souhaitez rejoindre le club Copain du monde ? Contactez le Secours populaire de Pantin au ☎ 06 29 95 73 57.

Fin d'année joyeuse et scintillante

En décembre, **Pantin s'est mise sur son 31 !** Au programme : **des chants de Noël, des boissons chaudes et des décorations en LED illuminant la nuit dès le 1^{er} ; des marchés, animations, concerts et soirées dans tous les quartiers ; une fête en direction des plus précaires ; mais aussi de la luge, des activités sportives et un manège place de la Pointe lors du traditionnel Village d'hiver qui a ouvert ses portes le 22.** Sans oublier la boîte aux lettres du Père Noël et la présence du vieil homme en personne, pour le plus grand bonheur des enfants !



À l'heure où nous bouclons, le Village d'hiver n'a pas encore ouvert ses portes. Mais revivez l'événement en vidéo à partir du 8 janvier en vous connectant sur pantin.fr.

Mode des années 80, des *sixties* ou afro-contemporaine... **Samedi 16 décembre, tous les styles ont convergé à l'hôtel de ville pour la deuxième édition de la Journée de l'élégance préparée par les jeunes Pantinois.** Ce jour-là, 600 personnes sont venues participer à de nombreux ateliers (décoration de *tote bags*, confection de bijoux et de cosmétiques, séances photo, maquillage...), assister aux défilés des créations imaginées par les habitués des antennes jeunesse et participer à des animations, dont un DJ set final avec Greg.



Mardi 5 décembre, au conservatoire Jacques-Higelin, **39 œuvres du Fonds municipal d'art contemporain ont été empruntées pour une durée de six mois** lors de l'ouverture bi-annuelle de l'artothèque de la ville. Prochain rendez-vous en juin.

Le **centre municipal de santé Cornet s'appellera désormais Jacques-Isabet, du nom de l'ancien édile de Pantin décédé en mai.** Une rebaptisation intervenue mercredi 13 décembre, lors d'une cérémonie durant laquelle Bertrand Kern, le maire, a aussi décerné le titre d'adjoint au maire honoraire à Aline Archimbaud, Jean-Jacques Brient, Alain Périès et Gérard Savat, saluant leur long engagement pour la ville.



Un chêne vert pour perpétuer la mémoire de Serge Ferretti. **Samedi 2 décembre, au parc Diderot, un arbre a été planté en hommage à l'ancien adjoint au maire en charge des Bâtiments, des Équipements municipaux et de la Sobriété énergétique** décédé brutalement le 7 novembre 2022. Une initiative portée par l'association Corto que le militant écologiste avait cofondée.

Les transformations : parlons-en !

Trois rendez-vous pour débiter l'année

Le Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) poursuit son déploiement dans trois quartiers de la ville : les Sept-Arpents, l'îlot 27 et les Quatre-Chemins. Son objectif ? Lutter contre l'habitat insalubre ou dégradé, remodeler certains espaces publics, créer de nouveaux espaces verts et équipements. Pour en discuter, des temps d'échange sont prévus jusqu'au printemps. Présentation. **Catherine Portaluppi**

A la suite d'un diagnostic mené sur les Sept-Arpents, qui avait souligné l'existence, dans ce secteur délimité par les rues Charles-Nodier, du Pré Saint-Gervais et des Sept-Arpents, de bâtiments anciens dégradés et très imbriqués, un projet de requalification d'ampleur de cet îlot a été déposé auprès de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru), lequel en a validé le co-financement. Les principaux enjeux des interventions à venir sont d'agir contre l'habitat dégradé et d'offrir de nouveaux espaces de respiration dans un quartier très densément bâti et dont la forme accentue fortement l'effet îlot de chaleur urbain. La démolition de locaux d'activité et de logements vétustes permettra ainsi de créer un square de 1900 mètres carrés et de reconstruire 80 logements neufs et locaux d'activité. Le projet retenu par l'Anru sera présenté en réunion publique lundi 29 janvier et des temps d'échanges seront prévus afin de préciser certains éléments du projet.



Co-pilotés par la ville et Est Ensemble, les projets de rénovation urbaine des Quatre-Chemins, de l'îlot 27 et des Sept-Arpents se poursuivront jusqu'en 2032. Sur cette photo, la friche des Sept-Arpents qui ouvrira ses portes au premier semestre 2024.

remise en état des pièces humides, rénovation des halls, etc. La démolition d'une partie d'un immeuble de Pantin Habitat, représentant 23 logements, est rendue nécessaire pour améliorer l'accessibilité à la dalle. Ses occupants ont tous été reçus par la ville et le bailleur et les procédures de relogement sont lancées. Côté espaces publics, la dalle sera désimperméabilisée et la surface d'espaces verts doublée, passant à 8 500 mètres carrés. Une transformation rendue possible grâce au déplacement de l'école maternelle Cotton à proximité. La crèche Rachel-Lempereur sera, de son côté, reconfigurée et le centre de loisirs Gavroche intégré au nouvel équipement scolaire. Mardi 5 février, une première réunion publique de présentation du projet aura lieu. Des temps d'échanges réguliers seront prévus par la suite.

Lutter contre l'habitat dégradé

Aux Quatre-Chemins enfin, c'est l'avancée des travaux engagés pour la résorption de l'habitat insalubre et la réhabilitation de l'îlot Jacques-Brel qui seront au centre de la réunion publique prévue au printemps. Le devenir de ce secteur, trait d'union entre le faubourg et le futur écoquartier, est encore en réflexion, suite au déménagement du collège en 2022 et à celui de l'école Jean-Lolive qui interviendra l'année prochaine.

- **Réunion publique aux Sept-Arpents** : lundi 29 janvier, 18.30, salle André-Breton, 25, rue du Pré Saint-Gervais.
- **Réunion publique à l'îlot 27** : lundi 5 février, 18.30, maison de quartier Mairie-Ourcq, 12, rue Scandicci.
- **Réunion publique aux Quatre-Chemins** : au printemps.

Deux fois plus d'espaces verts !

En ce qui concerne l'îlot 27, le projet prévoit d'élargir l'accès à la dalle et d'ouvrir le quartier sur son environnement immédiat. La réhabilitation de 332 appartements appartenant à Pantin Habitat est également programmée. Au menu des interventions ? Isolation thermique par l'extérieur,

Comment participer ?

En plus des réunions publiques organisées, des dossiers d'information seront disponibles sur le site d'Est Ensemble (est-ensemble.fr) et dans les maisons du projet, dont une nouvelle, itinérante. Dédiée au renouvellement urbain des Sept-Arpents, elle est pour l'instant établie au Pré Saint-Gervais. Des permanences hors les murs, par exemple sur la friche des Sept-Arpents, pourront également être organisées à compter du printemps.

Vous pourrez enfin donner votre avis sur des registres disponibles dans les maisons du projet lors de permanences, au centre administratif et grâce à deux adresses mail dédiées :

- pru.septarpents@est-ensemble.fr (pour les Sept-Arpents et l'îlot 27),
- pru.quatrechemins@est-ensemble.fr (pour les Quatre-Chemins).

- **Maison du projet des Quatre-Chemins** : 42, avenue Édouard-Vaillant. Permanence le vendredi après-midi.
- **Maison du projet de l'îlot 27** : 25, rue Auger. Permanence deux jeudis après-midi par mois.
- **Maison du projet des Sept-Arpents** : 48, rue de Stalingrad, Le Pré Saint-Gervais. Permanence deux lundis après-midi par mois.

L'avenir de la rue Magenta sera piéton

C'est un petit bout de la rue Magenta d'une trentaine de mètres de long, situé entre les rues Berthier et Sainte-Marguerite. Réservé aux piétons depuis septembre, agrémenté d'une corolle et d'une fresque réalisée par l'association Murals, son aménagement définitif reste à imaginer grâce à une consultation qui débute ce mois-ci. **C.P.**



En octobre, une fresque a été peinte sur le bitume d'une partie de la rue Magenta.

Vous habitez les Quatre-Chemins ? Alors, guettez votre boîte aux lettres ! Vous y trouverez, courant janvier, un document qui vous aidera à imaginer l'avenir de la portion de la rue Magenta piétonnisée en septembre, afin d'éviter le transit automobile et d'améliorer la vie du quartier. Mais quels aménagements souhaitez-vous y apporter ? Végétaliser l'espace ? Ajouter des assises ? Conserver une dimension artistique ? Créer des lieux propices à la tenue d'animations ? Pour vous guider dans votre réflexion, des moments d'échange sont également prévus. Une toile d'expression, installée sur les grilles du square Anne-Frank, vous donnera l'occasion de dessiner ou d'écrire vos idées. Parallèlement, au moins deux ateliers seront organisés au café Pas si loin. Consacré au thème Genre et espace public, le premier aura lieu mercredi 7 février et permettra de réfléchir aux difficultés pour les femmes de s'approprier l'espace public. Un autre, intitulé Une ville à hauteur d'enfant, invitera petits et grands à dessiner leur rue idéale. Suite à ces échanges, l'aménageur retenu présentera un projet reprenant les volontés des habitants, lequel sera livré à l'été 2025.

- **Café Pas si loin** : 1, rue Berthier.

Deux nouveaux parkings publics

En cette fin d'année, la ville accueille deux nouveaux parkings publics souterrains rues Lucienne-Gérain et Hoche. De quoi libérer un peu plus l'espace public des véhicules à moteur thermique et faciliter la vie des usagers des commerces et des équipements publics. **G.T.**

Pantin est dorénavant dotée de deux parkings publics souterrains, exploités par l'entreprise Cité Park. De quoi faire bénéficier les usagers de 264 nouvelles places de stationnement en cœur de ville, lesquelles sont télésurveillées 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Les 144 emplacements du parking de l'Église ont complètement été remis en état. Son accès se fait au moyen d'un badge fourni par la commune au moment de l'enregistrement de l'abonnement. De son côté, le parking Hoche, doté de 120 places auxquelles on accède par la rue du Congo, a été mis en service le 22 novembre.

Afin de favoriser la rotation des véhicules, pour faire une course par exemple, la première heure quinze est gratuite dans ces deux parkings. À noter qu'il est aussi possible de souscrire un forfait de stationnement mensuel (80 euros), trimestriel (220 euros) ou semestriel (400 euros).

- **Parking de l'Église** : rue Lucienne-Gérain.
- **Parking Hoche** : à l'angle de la rue Hoche et de la rue du Congo.
- **Plus de renseignements auprès de la Régie stationnement de la police municipale** : 197-201, avenue Jean-Lolive. ☎ 01 49 15 38 67/71 14 ou monstationnement.fr.



Les parkings Hoche et de l'Église sont ouverts de 6.30 à 22.00. La nuit, ils sont réservés aux seuls abonnés.

La ville entendue par l'État

L'Îlot 27 reste un quartier prioritaire

Après plusieurs mois d'inquiétude, l'État vient de consentir à maintenir l'Îlot 27 dans la géographie prioritaire de la politique de la ville, laquelle regroupe les quartiers éligibles à un soutien financier supplémentaire pour leur rénovation et leur développement. **Christophe Dutheil**

« C'est une excellente nouvelle pour la ville, mais surtout pour les habitants de ce quartier dense, situé entre la rue Hoche et la porte de Pantin, où le pourcentage de logements sociaux est très élevé », répond Leïla Slimane, adjointe au maire déléguée à la Vie des quartiers, à la Politique de la ville et à la Vie associative, lorsqu'on l'interroge sur la décision de l'État de maintenir l'Îlot 27 en géographie prioritaire pour 10 années supplémentaires. « Le classement en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) est synonyme de moyens, à la fois financiers et humains. Il permet ainsi d'améliorer le cadre de vie et de réduire les inégalités, en partenariat avec les associations, les bailleurs sociaux, la maison de quartier... », poursuit-elle.

Pour le seul Îlot 27, le montant cumulé des dotations annuelles liées au classement en QPV est estimé à un million d'euros. Une somme qui comprend, par exemple, l'attribution, par la Caisse d'allocations familiales, d'une subvention de 115 000 euros à la maison de quartier Mairie-Ourcq agréée centre social, une dotation annuelle d'environ 80 000 euros pour les associations qui s'appuient sur les contrats de ville et les appels à projet pour financer leurs actions et une dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) d'approximativement 110 000 euros.

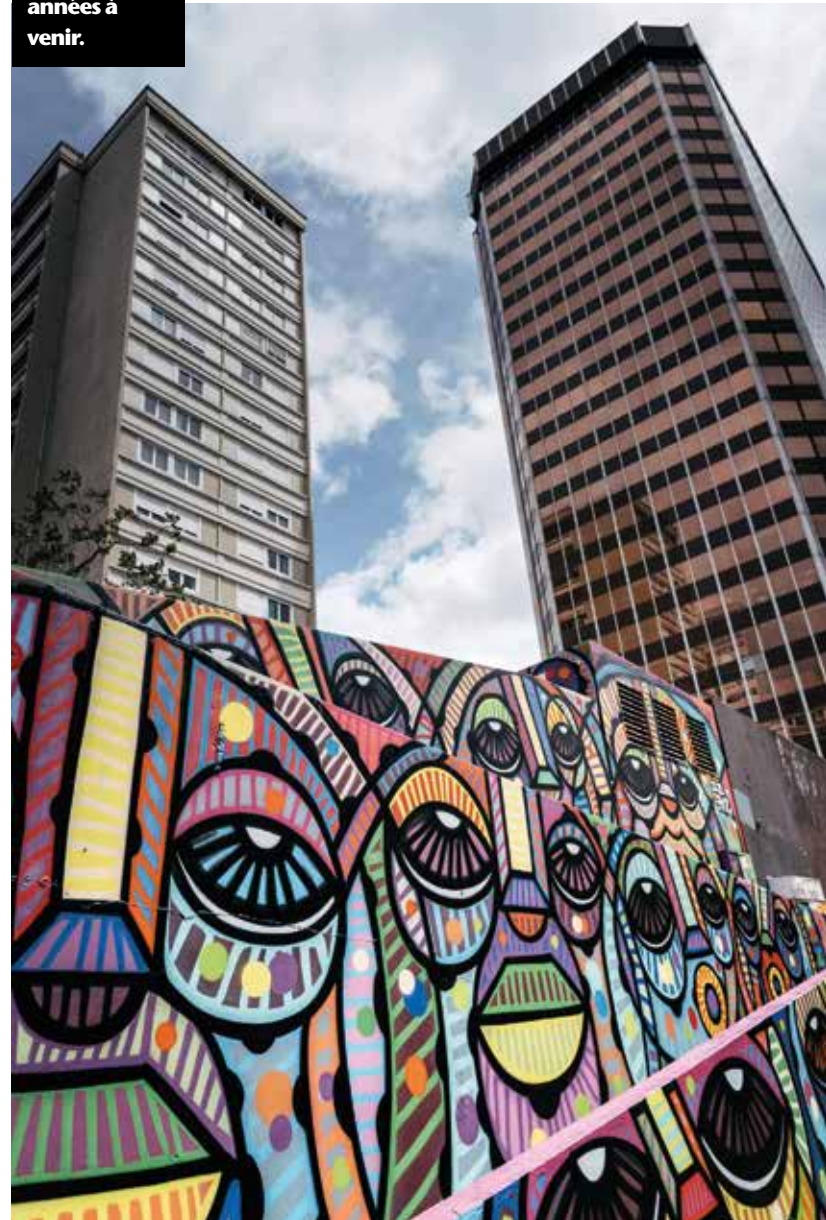
Itinéraire d'un revirement

« Les premières inquiétudes concernant le maintien en géographie prioritaire de l'Îlot 27 et des Sept-Arpens remontent à l'été 2023, lorsque l'annonce m'en a été faite par la préfète déléguée à l'égalité des chances en Seine-Saint-Denis, se souvient Bertrand Kern, le maire. C'était une décision incompréhensible et inacceptable et j'ai eu l'occasion d'en parler avec de nombreux médias. J'ai aussi écrit, entre autres, à Christophe Bouillon, président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, et à Sabrina Agresti-Roubache, secrétaire d'État chargée de la Ville, pour faire valoir nos arguments concernant ces deux quartiers. Nous avons obtenu une fin de non-recevoir pour les Sept-Arpens où la rénovation commence, il est vrai, à montrer quelques résultats. Mais nous avons été entendus pour l'Îlot 27 au sein duquel les opérations de renouvellement urbain viennent à peine de débiter. »

Concernant ce quartier, Sabrina Agresti-Roubache s'est montrée sensible aux arguments avancés par la mairie lors d'une rencontre d'une heure organisée le 16 octobre à l'occasion de la Semaine de l'intégration. Il faut dire que

L'Îlot 27 restera un quartier prioritaire de la politique de la ville pour les dix années à venir.

les indicateurs en faveur d'un maintien en QPV étaient nombreux ! Pour n'en citer que quelques-uns, près de 30 % des habitants de ce quartier vivent en dessous du seuil de pauvreté et 78 enfants et adolescents de 2 à 16 ans ont bénéficié, l'an dernier, d'un accompagnement psycho-éducatif et social dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE).



L'eau, notre bien commun

Est Ensemble ouvre le robinet de la gestion publique

Depuis le 1^{er} janvier, une nouvelle régie publique, indépendante de Veolia, assure le transport, la distribution et la facturation de l'eau potable sur tout le territoire d'Est Ensemble. À la clé, une gestion de la ressource plus sociale et plus écologique. **Christophe Dutheil**

Après plus d'une décennie de discussions, souvent âpres et difficiles, puis la signature en 2022 d'un accord avec le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif), les élus d'Est Ensemble sont parvenus à créer une régie publique de l'eau. Dénommée Eau publique par Est Ensemble, elle a débuté ses activités le 1^{er} janvier. « Nous nous sommes entêtés dans les négociations parce que nous sommes convaincus qu'il est dans l'intérêt des usagers de revenir à une gestion publique, confie Jean-Claude Oliva, président du conseil d'administration de la nouvelle régie, composé de 29 membres, parmi lesquels 21 élus du conseil de territoire, dont trois Pantinois. En créant notre régie, nous nous sommes émancipés de Veolia, le délégataire du Sedif, et nous avons retrouvé une autonomie financière pour investir dans le réseau et créer un service agissant exclusivement dans l'intérêt général. »

Une eau moins chère

D'un point de vue tarifaire, Eau publique par Est Ensemble ne fera plus payer d'abonnement, très coûteux pour les usagers. La régie fait aussi le choix de rendre gratuite une partie de la consommation domestique considérée comme vitale. Les 10 000 premiers litres utilisés chaque année ne seront donc pas facturés, et ce, pour chaque foyer. Au-delà de ces dix mètres cubes, et afin d'inciter les habitants à ne pas gaspiller la ressource, les tarifs seront progres-

sifs, avec la mise en place de six paliers de consommation, contre deux jusqu'à présent. Pour autant, les tarifs ne seront pas prohibitifs pour les plus gros consommateurs. Ils devraient, par exemple, s'élever à 146,39 euros par an pour un foyer de cinq personnes consommant 120 mètres cubes, contre 165,73 euros minimum auparavant. Reste pour la régie à diversifier ses approvisionnements, lesquels proviennent toujours à 100% du Sedif. Elle a pour cela signé, l'an dernier, une convention avec Eau de Paris, la régie de la capitale, « et travaille sur la mise en service de nouvelles interconnexions d'ici à 2025 », conclut Jean-Claude Oliva.

Une trentaine de fontaines à eau gratuites devrait être déployée dès cette année dans toutes les villes du territoire.



ÉTAT CIVIL JUILLET 2023

mariages

UGURLU Cem & AYGÜN Cangül
MECHICHI Mohsen & MILLON Sandrine
GUIZANI Hamza & MENAUT Pauline
ACHOUR Sofiane & MARTINS MENDES Anna-Patricia
LINTZ Frédéric & DUPONT-GARDEY Julie

naissances

TRÉHOREL PRUD'HOMME Dune, Liv, Ada
SAGE IATSIUK Émile, Viktor

décès

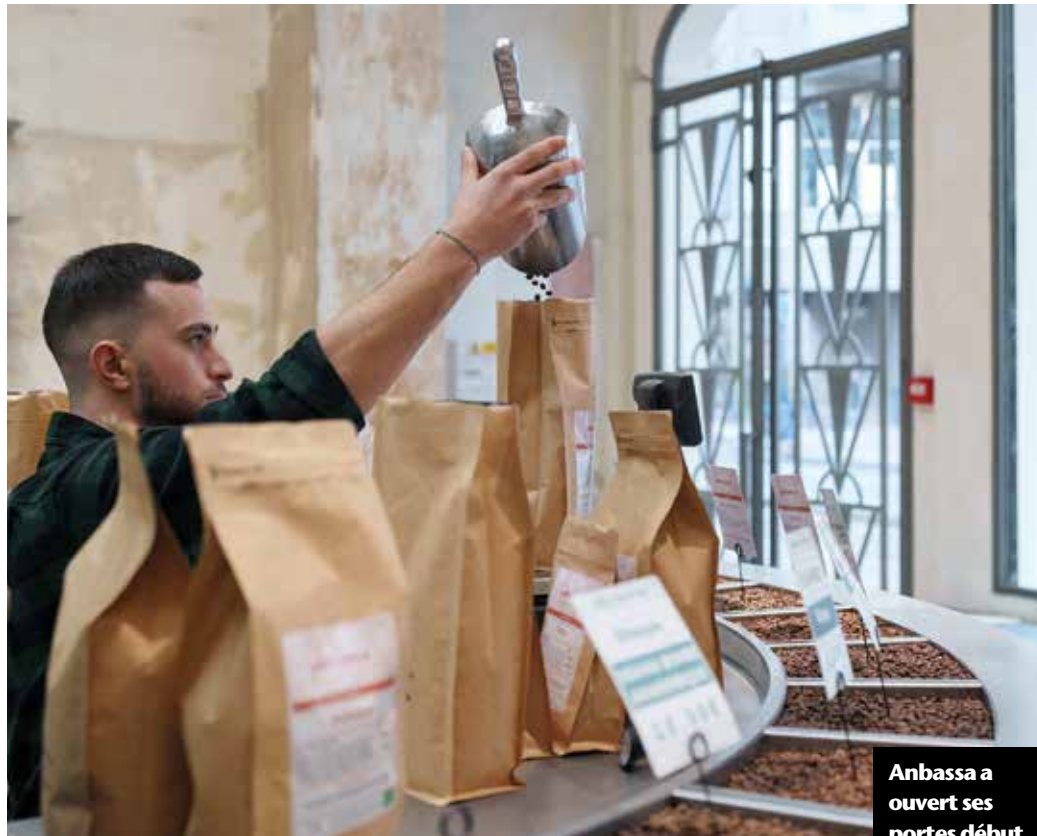
MANAMANI Rachid
BROCHART Claude, André
LAURENT Pascal
RAMBAUD Anne, Gilberte, Jeanne
LE TUTOUR Ginette
SY Marie-Hélène, Aimée
CHENGAL Amor
DAUPHAS Lucie
LEFÈVRE Claude, Paul, Eugène, Pierre
CAVEAU Gisèle, Micheline, Thérèse
DIAGNE Ibrahima
LELONG Marguerite, Hélène
BUONOMO Antoine, Marie, Eugène
AHMAD BEGUM Murtaza
JEU LIN Ginette, Marceline
KRADCHI Ahmed
EGRON Michel, Eugène, Auguste, Pierre
HELLIN Annette, Henriette, Charlotte
KNERR Paulette, Ginette
JUNON Chantal, Henriette
NEAU Marie, Thérèse, Jacqueline, Denise

Seuls les naissances et mariages pour lesquels les familles ont donné leur accord sont publiés dans cette rubrique.

Le petit café devient grand

Rue Hoche, une expérience sensorielle unique

Avec l'ouverture d'Anbassa, l'offre pantinoise de café de spécialité s'enrichit pour le plus grand bonheur des amateurs, curieux de vivre une expérience pédagogique et sensorielle. **Guillaume Théchi**



Anbassa a ouvert ses portes début novembre au 57 bis, rue Hoche dans les anciens locaux d'une compagnie d'assurance.

Dinara Kemelbekova, Pantinoise depuis deux ans, vient justement de trouver le produit qui lui correspond grâce aux conseils de l'équipe. « Un lieu spécialisé, où l'on peut venir boire un café de qualité, le sentir, le toucher et l'acheter, manquait dans le quartier », relève-t-elle. « Les clients recherchent de l'authenticité, constate, de son côté, Mathis Takos, barista. J'aime les initiés, comme on le fait pour le vin, en commençant par une gamme accessible avant de les ouvrir à des arômes plus complexes. »

Terroir, passion et savoir-faire

Chaque matin, entre 9 heures et midi, à lieu, sur place, la torréfaction, c'est-à-dire le passage de la matière première, le café vert, à un grain gonflé et brun ayant livré tous ses arômes. Un processus que les clients peuvent suivre grâce à une large baie vitrée. « L'espace de travail a été bien pensé, ce sont des conditions idéales », reconnaît Édouard Vageon, torréfacteur. « Nous avons eu un véritable coup de foudre pour ce bâtiment. Il représentait l'endroit parfait pour développer notre projet d'un lieu de dégustation et d'achat où le client deviendrait amateur de café de spécialité », complète Sylvain Chauvineau qui a découvert, en 2006, un cru exceptionnel lors d'un voyage en Éthiopie chez un ami qui deviendra son associé.

« Nous voulions revenir à la source en créant notre propre filière », détaille-t-il. Aujourd'hui, Anbassa compte parmi ses clients une quarantaine d'hôtels et de grands restaurants et développe un espace de vente de machines à café sans trop s'inquiéter de la concurrence. « Plus il y aura d'acteurs locaux de café de spécialité, mieux ce sera », conclut Sylvain Chauvineau.

● **Anbassa** : 57 bis, rue Hoche. Plus d'infos : www.anbassa.fr.

« Passer devant l'enseigne a éveillé ma curiosité », confie Charles Mesrine, très attaché à la préservation du patrimoine local. L'habitant des Quatre-Chemins n'a donc pas hésité à franchir les immenses portes d'Anbassa qui a investi un bâti-

ment des années 30 au style Art déco afin d'y créer un atelier-boutique unique. « Nous souhaitons un lieu où transparaissent toutes les étapes de la torréfaction, un comptoir en coupole dans lequel artisans et amateurs échangent sur les origines, les variétés et la fabrication du café », précise Sylvain Chauvineau, gérant et cofondateur d'Anbassa.

Une passion partagée

Installée aux Quatre-Chemins depuis huit ans, La Brûlerie Saint-Jacques propose, elle aussi, du café qu'elle torréfie sur place. La société pantinoise, qui a repris le nom d'un célèbre torréfacteur parisien, organise de nombreux événements et accueille les particuliers pour de la vente directe. « La plus-value d'un café torréfié artisanalement, c'est la garantie de la fraîcheur. Un critère essentiel afin d'apprécier toutes les saveurs et les arômes de l'arabica », résume Arnaud Vincendeau, l'un des associés de La Brûlerie.

● **Brûlerie Saint-Jacques** : 55, rue Cartier-Bresson. Plus d'infos : www.brulerie-saint-jacques.fr.

Bienvenue Chez Olympe

Un café-restaurant comme à la maison

Les Pantinois l'attendaient avec impatience ! **Début décembre, Chez Olympe a enfin ouvert ses portes dans l'élégante bâtisse se dressant place Olympe-de-Gouges**, affichant complet dès la première semaine d'exploitation. **Guillaume Gesret**

Grand-Paris. Que l'on habite Montreuil, le Pré-Saint-Gervais ou le Marais, on peut s'y donner rendez-vous ! »

Bienveillance à tous les étages

L'équipe joue également la carte de la proximité. « Notre maison est ouverte à tout le monde. J'ai envie que Chez Olympe soit un lieu accueillant où des gens qui ne se connaissent pas 5 minutes plus tôt discutent entre eux », conclut Rémy Baiget.

● **Chez Olympe** : 37, rue Hoche. Ouvert du mercredi au dimanche, de 10.00 à minuit.

« Les Pantinois nous réservent un accueil hyper chaleureux, se réjouit Rémy Baiget, le patron de Chez Olympe. Certains estiment même avoir trouvé leur nouveau QG ! » Plus qu'un restaurant, Chez Olympe se veut avant tout un lieu de vie. Un endroit où l'on peut prendre son café au comptoir les jours de marché, puis s'asseoir et travailler sous la verrière. « Le midi, on fonctionne un peu comme une cantine pour ceux qui désirent déjeuner rapidement d'un poisson à la plancha. Le soir, les clients se pausent, boivent un verre et commandent des tapas, des huîtres, des moules-frites ou carrément un demi-homard ! »

Olympe ne sera jamais un club ! Tout cela est derrière moi », sourit Rémy Baiget qui, jadis, fut le programmeur du Rex Club, temple parisien de l'électro. Le patron tient aussi les commandes de À la folie qui, parc de La Villette, attire beaucoup de monde. « À l'époque, le XIX^e arrondissement devenait le centre de la fête à Paris. Aujourd'hui, je pense que Pantin est une centralité du

La carte de Chez Olympe fait la part belle aux produits de la mer.



PECHE DU JOUR
HUITRES 3/6/12
RIBS ANGUS
1/2 HOMARD
VEGGIE
DESSERTS

Ambiance cabaret

En soirée, les clients profitent aussi d'une programmation artistique. À l'étage, une petite scène a en effet été aménagée pour accueillir, dans une ambiance cabaret, des performances de drag queens, des concerts, des spectacles de stand-up... « Je rassure les voisins : la coque acoustique est solide et on ferme le restaurant à minuit. Chez

À vos projets !

Créée en septembre, la foncière commerciale de la ville lance son premier appel à candidatures en direction de tous ceux qui désirent ouvrir une boutique avenue Édouard-Vaillant ou rue Méhul. À la clé, un local loué en dessous du prix du marché. G.G.

La Vie au rez lance ce mois-ci son tout premier appel à candidatures afin d'attribuer quatre cellules commerciales. Pour rappel, cette structure publique acquiert, rénove et loue des locaux commerciaux à des conditions financières favorables.

Les quatre coques disponibles sont situées au 31, rue Méhul (105 m²), au 6, au 38 et au 55, avenue Édouard-Vaillant (avec des surfaces respectives de 55 m², 48 m² et 92 m²).

Pour déposer un dossier, les candidats doivent, dans un premier temps, envoyer leur business plan par mail. Ils seront ensuite reçus par les responsables du pôle Commerce de la ville et de La Vie au

rez. Les porteurs de projet retenus présenteront, courant mars, leur plan d'affaires devant un comité qui rassemblera, notamment, Bertrand Kern, maire de Pantin, et Zora Zemma, conseillère municipale en charge du Développement commercial. « Pour ces quatre adresses, précise-t-elle, nous tablons plutôt sur des commerces de bouche. »

● **Pour envoyer son business plan** : contact@lavieau rez.fr.
● **Si vous êtes propriétaire d'un local commercial et que vous souhaitez établir un partenariat avec la ville** : c.vatier@ville-pantin.fr.

Saisir la balle au bond

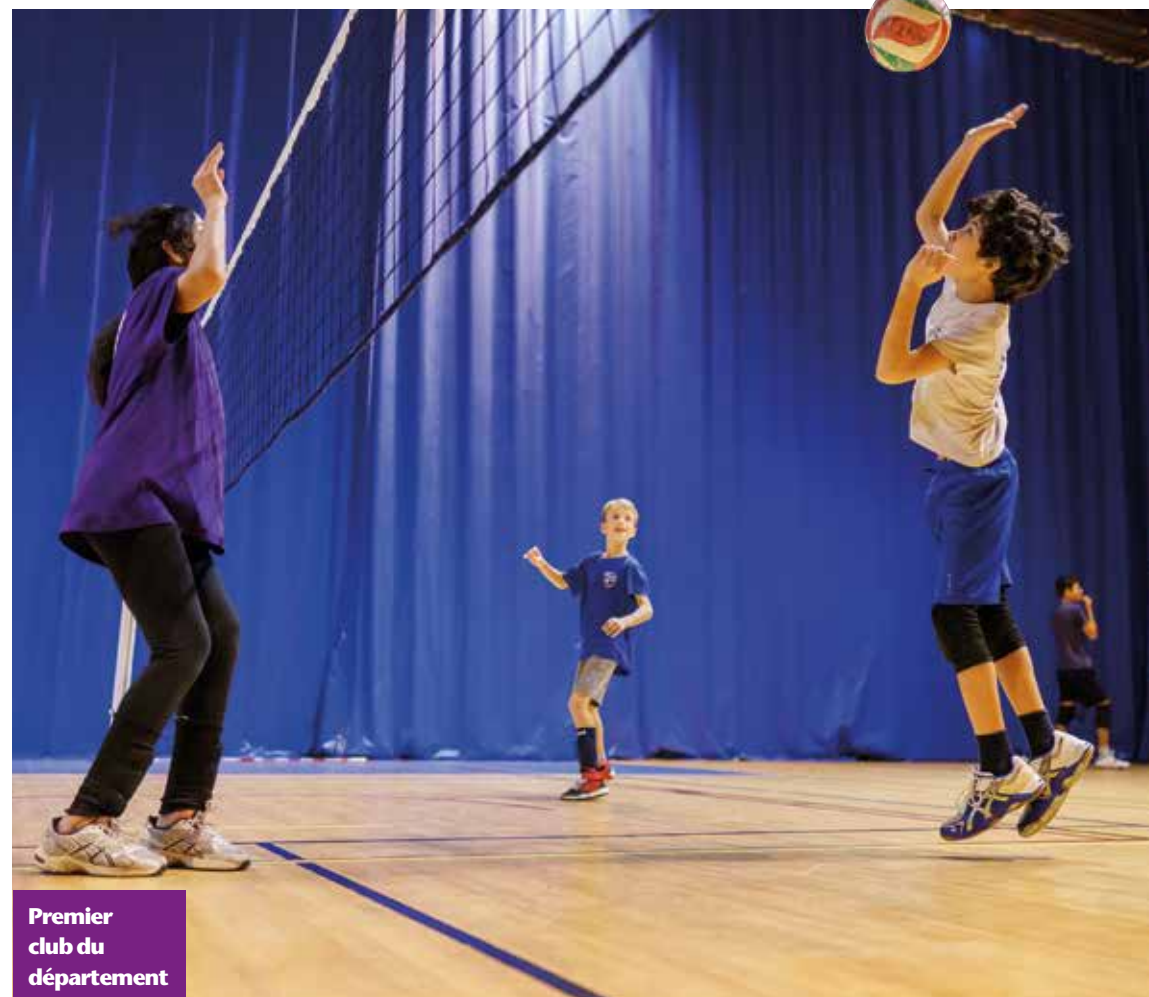
Un club en or pour la formation

Premier au classement des licenciés en Seine-Saint-Denis, le **Pantin Volley** mise avant tout sur la formation. Une stratégie qui se traduit par la réussite de son équipe des moins de 13 ans et l'obtention du niveau or du Label club formateur, décerné par la fédération française. **Guillaume Théchi**

Le volley-ball et sa version plage, pratiquée en plein cœur du Champ-de-Mars lors des Jeux olympiques de Paris 2024, seront sous les feux des projecteurs cet été et pourraient susciter des vocations, pour peu que les équipes de France brillent lors de la compétition. D'ici là, le club pantinois mise sur la détection locale afin de se faire une place sur le territoire. Fort de 338 adhérents, il accueille les pratiquants dès leur plus jeune âge via la section baby volley qui fait le plein.

Initier 500 écoliers cette année
Pour les catégories plus âgées, le Pantin Volley sollicite les talents du cru à travers des animations de découverte au sein des établissements scolaires. « La saison passée, nous avons sensibilisé 399 élèves, relève Thomas Saussay, responsable du développement du club. Cette année, nous visons 500 enfants. Il s'agit de notre principal vivier d'adhérents. »

Le club propose ainsi des initiations au sein des écoles maternelles et élémentaires sur le temps scolaire et encourage l'ouverture d'associations sportives (AS) dans les collèges. Il en existe ainsi à Jean-Jaurès (Courtilières), à Jean-Lolive (Quatre-Chemins) et à Joliot-Curie (Mairie-Hoche) où les entraînements sont pilotés par Louise Heddache. Capitaine de l'équipe 1 féminine, la professeure d'EPS ne compte pas ses heures de bénévolat au service du club. « En plus de l'AS qui se déploie le mercredi après-midi, explique-t-elle, le dispositif national Deux heures de sport en plus nous permet de renforcer la pratique du volley au sein de l'établis-



Premier club du département par le nombre de licenciés, le Pantin Volley figure également au classement des 25 meilleurs clubs formateurs de France.

ment. On propose ensuite aux jeunes qui accrochent bien de rejoindre le club. »

La relève est assurée !

La meilleure illustration de la réussite de ce travail de détection et de formation ? L'équipe des benjamins, composée d'une vingtaine de jeunes âgés de moins de 13 ans et entraînée par l'in-fatigable Louise. « Ils représentent bien le club ! Ce sont des bosseurs volontaires, charismatiques et ambianceurs. Ils ont une chance de performer en coupe de France. »

Cette catégorie charnière représente, pour nous, la promesse d'une base solide pour l'équipe senior que nous formerons dans 5 ans », précise Pierre Ligneul, le président, ravi de voir le travail de son équipe valorisé : « Avoir reçu, en octobre, le niveau or du Label club formateur nous offre une dotation qui financera l'achat de ballons. C'est surtout la reconnaissance de notre politique sportive tournée vers la formation, mais aussi de la qualité de notre accueil. Cela favorise le rayonnement national du club. »

Aya, modèle de ténacité

Sa priorité, c'est le volley !

Joueuse du Pantin Volley depuis seulement une saison, **Aya Lassoued, 12 ans, a découvert ce sport à travers un cycle d'initiation à l'école et joue dans la catégorie au-dessus de son âge malgré son handicap.** Rencontre avec une compétitrice tenace qui déjoue tous les pronostics. **Guillaume Théchi**

« J'ai découvert le volley-ball quand j'étais en CM2 à l'école Joliot-Curie. J'ai tout de suite aimé ! », se souvient Aya Lassoued. L'élève de cinquième est née sans avant-bras gauche. Elle a subi plusieurs opérations et a expérimenté une prothèse rigide qui s'est avérée lourde et douloureuse. « À l'âge de 14 ans, je pourrai bénéficier d'un modèle robotique plus adapté. D'ici là, je vis normalement. Je ne souffre absolument pas du regard des autres. Ma priorité, c'est le volley ! », explique cette sportive dans l'âme qui s'est déjà essayée à la gymnastique et à l'athlétisme.

Compétitrice hors pair

Entre les cours de l'association sportive (AS) du collège, les entraînements avec le club au gymnase Baquet et les matchs, Aya pratique désormais ce sport cinq fois par semaine. « Je suis passionnée, résume-t-elle. J'aime l'esprit d'équipe et la bonne ambiance qui règnent entre les joueuses. » Supportrice de l'équipe de France féminine, l'adolescente se verrait bien professionnelle... ou médecin. « Elle représente la joueuse appliquée et dégage une belle énergie, relève Pierre Ligneul, président du Pantin Volley.

C'est une compétitrice hors pair. Elle déteste la défaite. Nous sommes fiers

de son ascension et souhaitons l'accompagner au maximum dans sa pratique. »

Vivre sa passion librement

L'adolescente a l'habitude de prendre le contre-pied de ce qu'on attend d'elle. Arrivée à Pantin à l'âge de 5 ans de sa Tunisie natale, Aya a toujours fait du sport. « Le volley-ball l'a canalisée, estime Samia, sa mère. Elle a trouvé sa place. » Et pourtant, ce n'était pas évident. « Quand Aya m'a dit qu'elle souhaitait s'inscrire en club, j'étais surprise et un peu inquiète mais, en échangeant avec le médecin, le psychologue et Thomas, son entraîneur, j'ai été rassurée », indique celle qui accompagne sa fille à chaque entraînement avec fierté. « Aya ne se cache pas. Elle assume et ne se sent pas différente des autres. Je connais beaucoup d'enfants en situation de handicap qui pratiquent un sport. En tant que parent, il faut tout faire pour les aider à vivre leur passion. Ne pas leur ajouter de barrières... »

Ambassadrice de #Pantin2024/À nous de jouer

Cet été, Paris accueille les Jeux olympiques et paralympiques. Avant l'ouverture de l'événement planétaire, Pantin célèbre, en ce début d'année, les figures inspirantes locales du sport à travers une campagne de communication qui véhicule les valeurs d'audace, de combativité, de détermination et de dépassement de soi. Parmi les ambassadeurs choisis, Aya Lassoued. « Ça me fait plaisir !, réagit la jeune fille. Mes copines ne me croyaient pas ! Il a fallu que la photographe viennoise à un entraînement pour qu'elles réalisent que je disais vrai. » Également à découvrir à partir du 8 janvier sur les grilles de l'hôtel de ville, une exposition sur le mouvement sportif pantinois.



Aya Lassoued, 12 ans, se démarque par sa ténacité pour performer dans son sport.

Brodeuse olympique

Retraitée pantinoise, Marie Georges a créé, en l'honneur des Jeux olympiques de Paris 2024, une pièce unique qui mêle ses deux passions : le sport et la broderie. Un fanion qu'elle souhaite offrir à la ville. G.T.

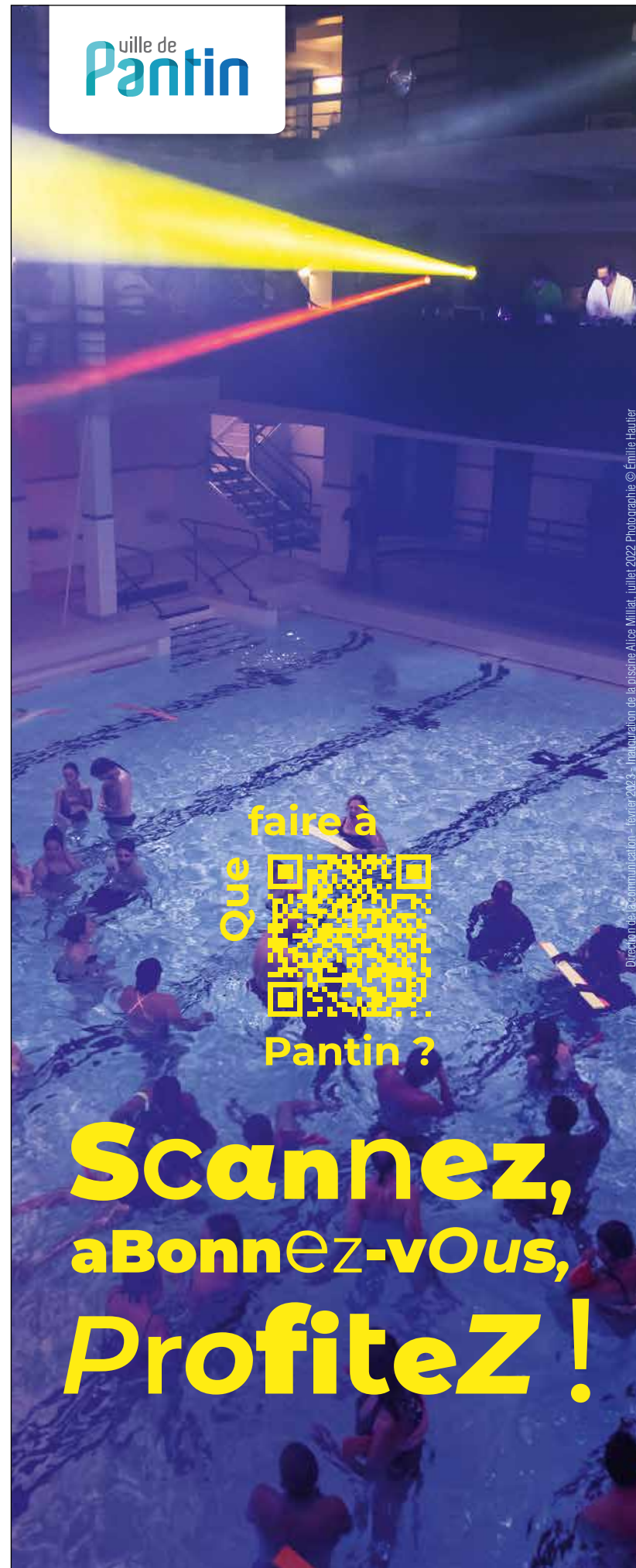


Marie Georges a porté un soin particulier à la confection de ce fanion.

Vous l'avez peut-être déjà croisée dans les rues de la ville ! Madame Georges, Marie de son prénom, l'arpente en effet régulièrement. Il faut dire que cette randonneuse touche-à-tout, prochainement nonagénaire, ne se ménage pas. Pantinoise depuis 1961, elle est restée fidèle à la rue Montgolfier. Employée de maison, saisonnière en Haute-Savoie, elle a également créé des modèles de tricot pour les Galeries Lafayette et la boutique parisienne Modes et travaux. La passionnée de confection textile a également remporté de nombreux concours de broderie et passé 25 ans au service du Ritz, palace que l'on ne présente plus : « J'y ai raccommodé pas mal de linge et croisé quelques célébrités, à l'image de Serge Gainsbourg, Johnny Halliday, Nana Mouskouri, Muriel Robin, Steven Spielberg ou encore l'ancien président américain, Richard Nixon... »

Hyper active !

Pas un jour ne passe sans qu'elle ne brode pour elle, des amis ou des voisins. « J'ai appris enfant lors du patronage du jeudi. Laine, coton, tissu, boutons, aiguilles... ça déborde chez moi ! Mais cette activité me rend tellement heureuse », résume cette adepte de mots croisés, de Scrabble et de Rubik's cube. Madame Georges pratique aussi la gymnastique, se rend à la piscine Alice-Milliat toutes les semaines et participe aux activités seniors du Centre communal d'action sociale (CCAS). En mai 2023, elle tombe sur le logo de Paris 2024 à la télévision et lance son grand projet : la confection d'un fanion de 36 centimètres sur 17 à l'effigie des Jeux olympiques. Minutieuse, patiente, persévérante, elle y consacre entre 30 minutes et 4 heures par jour et réalise 2 000 points. « J'ai connu de graves problèmes de santé dans ma vie. Alors, je suis particulièrement admirative des athlètes paralympiques. Ils ont un sacré mérite ! C'est aussi pour eux ce fanion brodé. »



Que faire à Pantin ?



Scannez, aBonnez-vous, Profitez !

Direction de la communication - février 2024 - Inauguration de la piscine Alice Milliat, juillet 2022 Photographie © Emilie Hautier

Love is in the hair décoiffe Que racontent nos cheveux crépus ?

Love is in the hair rassemble sur scène six comédiens et un musicien.



© Christophe Raynaud De Lage

En explorant la thématique des cheveux afro, le metteur en scène Jean-François Auguste et l'auteure Laëtitia Ajanohun questionnent le racisme systémique et la schizophrénie de la société française. Une pièce entre théâtre, danse, musique et stand-up à découvrir les 18 et 19 janvier au théâtre du Fil de l'eau. Anne-Laure Lemancel

À l'origine de *Love is in the hair*, un sondage publié dans le magazine *Vice* en 2010 révélant que les afro-descendantes n'aimaient pas leurs cheveux au naturel. Il y a aussi cette impression que de nombreuses icônes – Michelle Obama, Beyoncé, Naomi Campbell – sont socialement obligées de se lisser les cheveux. « *Ce prisme questionne une société occidentale qui impose à tout-va ses codes de beauté* », résume l'auteure Laëtitia Ajanohun. « *Croyez-vous que d'avoir répété à des personnes, sur des générations, que leur couleur de peau n'était pas belle, qu'ils n'avaient pas les bons cheveux, peut ne pas laisser de traces ?* », complète, de son côté, le metteur en scène Jean-François Auguste.

La beauté est une dignité

Avec sa nouvelle pièce, Margaux Eskenazi raconte le travail des socio-esthéticiennes et questionne la réparation des corps mutilés.

Le public pantinois connaît bien son théâtre documentaire. Avec sa compagnie Nova, la dramaturge Margaux Eskenazi a déjà présenté trois pièces au théâtre du Fil de l'eau et salle Jacques-Brel : *Après Babel, construire la ville*, concernant l'impact du politique sur l'urbanisme ; *Et le cœur fume encore*, sur la guerre d'Algérie, et 1983, retraçant l'histoire de la marche pour l'égalité et contre le racisme. La voici de retour avec *Si Vénus avait su*, une plongée dans le monde des socio-esthéticiennes, ces professionnelles de la beauté travaillant au sein des centres d'hébergement d'urgence, des Ehpad ou des services d'oncologie. « *La manucure et l'épilation sont-elles nécessaires à 85 ans lorsque l'on est atteint d'Alzheimer ou faut-il, au contraire, laisser pousser ses poils et ses ongles ? Les soins esthétiques sont-ils le geste ultime de la liberté ?* », questionne Margaux Eskenazi, qui a longuement enquêté sur ces milieux. Ode aux corps différents, cicatrisés, accidentés ; hommage à la réparation, entre l'intime et le politique, *Si Vénus avait su* interroge la quête de dignité dans la beauté.

● **Si Vénus avait su** : jeudi 1^{er} et vendredi 2 février, 20.00, centre culturel Nelson-Mandela (11, avenue Aimé-Césaire).
● **Réservation** : sortir.pantin.fr ou ☎ 01 49 15 41 70.

Questionner les stéréotypes
Sa compagnie, For happy people & Co, décide alors de tresser une pièce de théâtre documentée, s'appuyant sur des témoignages glanés lors d'ateliers avec des scolaires et des amateurs, mais aussi sur des romans, essais et chansons. Sans dramaturgie narrative « classique », pensé en plusieurs petites scènes, fragments, paroles, échos qui sondent ces discriminations quotidiennes, *Love is in the hair* s'installe loin de tout manichéisme pour aborder les trajectoires singulières, les humanités plurielles, loin des stéréotypes. De quoi évoquer cette schizophrénie de la société française qui, globalement, « *ne considère pas tous ces citoyens de la même façon* », selon Jean-François Auguste. « *À travers cette création, j'entrevois la possibilité de donner à entendre des voix multiples, contrastées*, conclut Laëtitia Ajanohun. *Avec cette volonté de laisser un espace à ces corps trop rares sur les scènes françaises.* »

● **Love is in the hair** : jeudi 18 et vendredi 19 janvier, 20.00, théâtre du Fil de l'eau (20, rue Delizy).
● **Réservation** : sortir.pantin.fr ou ☎ 01 49 15 41 70.

Le petit lion de Pantin

Itinéraire d'un enfant talentueux

Saïm Moucle, 11 ans, vit un rêve éveillé. **Élève du conservatoire Jacques-Higelin depuis l'âge de 5 ans, il a suivi toutes les étapes du cursus théâtre avant d'intégrer, fin 2022, la troupe du Roi Lion** qui se produit actuellement au théâtre Mogador. **Guillaume Théchi**

« **J'** aime par-dessus tout la première scène sur le rocher au côté de Mufasa. » Mais Saïm pourrait décrire chacune d'entre elles, tellement il est imprégné du rôle de Simba qu'il joue jusqu'à trois fois par semaine devant les 1 600 spectateurs du théâtre Mogador. Il connaît d'ailleurs les répliques de tous les personnages. Porté par l'énergie du public lors de la première, mais aussi par sa passion, Saïm, 10 ans à l'époque, a pu s'appuyer sur une solide expérience du théâtre, acquise au conservatoire Jacques-Higelin. « *Il a toujours fait partie des élèves très investis, notent Léa Debarnot et Guillaume Rolland, ses professeurs. Au conservatoire, nous avons éveillé sa curiosité et l'avons ouvert à plusieurs disciplines. Sur scène, sa performance de chant, de danse et de jeu est à la hauteur de ce spectacle gigantesque. Il est resté humble et se montre désormais moteur du groupe.* »

Choi parmi cent candidats

C'est sa mère, Fatoumia Mladjaï, comédienne également, qui a entendu parler d'un casting pour intégrer cette super production. Immédiatement, elle lui propose de participer. « *Je suis un fan absolu du Roi Lion, reconnaît l'élève du collège Joliot-Curie. J'ai eu un coup de foudre à 6 ans en visionnant le dessin animé.* » Il verra en DVD les deuxième et troisième volets, avant de découvrir le film au cinéma. Il suivra surtout, après avoir été choisi parmi une centaine de candidats, une préparation poussée à l'école et au collège du Roi Lion où on lui apprend

Saïm (au centre) interprète Simba, le jeune Roi Lion, trois fois par semaine jusqu'en juin 2024.

l'essentiel du spectacle. La production retient ensuite sept filles et sept garçons afin d'incarner, à tour de rôle, les personnages de Simba et de Nala tantôt sur scène, tantôt en réserve. Posé, ce jeune homme studieux à la voix douce a dû sacrifier sa pratique du foot en club afin de tenir le rythme. « *Je ne regrette pas. Nous rions beaucoup et il règne une très bonne ambiance entre les comédiens, l'équipe technique et la production. C'est une expérience géniale et unique* », conclut-il.

● **Pour découvrir Saïm sur scène : theatremogador.com.**



© Alessandro Pinna - Stage Entertainment - Disney

À VOTRE ÉCOUTE

Une question sur votre demande de logement, la gestion de l'espace public, l'instruction d'un permis de construire ou l'octroi d'une place en crèche ?

Les services publics municipaux vous répondent, CONTACTEZ-LES !

Pôle Urbanisme et architecture (autorisations d'urbanisme)
☎ 01 49 15 41 80
✉ urbanisme@ville-pantin.fr

Direction des Espaces publics (signalements propreté et voies publiques)
☎ 01 49 15 41 77
✉ espacespublics@ville-pantin.fr

Relais petite enfance (crèches)
☎ 01 49 15 39 55
✉ relais-petite-enfance@ville-pantin.fr

Service communal d'hygiène et de santé
☎ 01 49 15 39 22
✉ schs@ville-pantin.fr

Pôle Éducation (inscriptions scolaires et périscolaires)
☎ 01 49 15 37 41
✉ viescolaires@ville-pantin.fr

Centre communal d'action sociale (pôle Aides et animations)
☎ 01 49 15 40 14
ou 01 49 15 40 15
✉ ccas-aides-animations@ville-pantin.fr

Pôle Logement social
☎ 01 49 15 41 49
✉ logement-information@ville-pantin.fr

Police municipale
199, avenue Jean-Lolive
Du lundi au vendredi de 7.30 à 20.00
☎ 01 49 15 71 00
✉ police-municipale@ville-pantin.fr
Pour souscrire un abonnement de stationnement et déclarer son statut de personne handicapée : monstationnement.pantin.fr

Le maire et les adjoint(e)s



Bertrand Kern
Maire.
Conseiller métropolitain et territorial.



Mathieu Monot
1^{er} adjoint
Développement urbain durable, Écoquartiers, Innovation par la commande publique, Démocratie locale et Bien-être animal. Conseiller territorial. Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis.



Mirjam Rudin
Nature en ville, Déplacements, Espaces publics et Espaces verts.



Hervé Zantman
Vie scolaire.



Nadine Castellou
Petite-enfance, Séjours vacances et Parentalité.



Salim Didane
Développement territorial, Emploi, Formation et Économie sociale et solidaire.



Leïla Slimane
Vie des quartiers, Politique de la ville et Vie associative.



Vincent Loiseau
Quartier des Courtilières et Stratégie financière.
Conseiller territorial.



Emma Gonzalez-Suarez
Logement.



Rida Bennedjima
Ville numérique, Relations avec les usagers et Temps dans la ville.



Alice Nicolle
Quartiers Mairie-Hoche, Église, Petit-Pantin/ Les Limites. Conseillère territoriale.



François Birbès
Quartier des Quatre-Chemins
Conseiller territorial délégué à la Lutte contre l'habitat indigne.



Françoise Kern
Tranquillité publique et Sérénité urbaine
Conseillère territoriale.



Nacime Amimar
Bâtiments et Équipements municipaux et Sobriété énergétique.



Charline Nicolas
Cultures, Mémoires et Patrimoines.



Bruno Carrère
Actions sociales et solidaires.



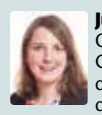
Sonia Ghazouani-Ettih
Agents municipaux, Dialogue social et Qualité du service public.

Les conseiller(e)s de la majorité délégués

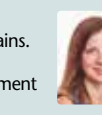
Les autres conseiller(e)s de la majorité



Zora Zemma
Développement du commerce, Animation festive de la ville et Temps libre.



Julie Rosenczweig
Qualité des marchés forains. Conseillère territoriale déléguée au Développement des écoquartiers.

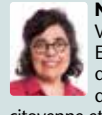


Nathalie Berlu
Qualité et Diversité de l'habitat. Vice-présidente d'Est Ensemble en charge de l'Économie sociale et solidaire.



Christine Lehembre

Pierre-Dominique Pausiclé



Nadia Azoug
Vice-présidente d'Est Ensemble en charge de la Démocratie, de la Participation citoyenne et de la Relation usagers. Conseillère départementale de Seine-Saint-Denis.



Philippe Lebeau
Santé et Handicap.



Augustin Ignacio-Pinto
Co-construction et Interpellation citoyenne.



Hawa Touré
Égalité femmes-hommes et Lutte contre les discriminations.



Abel Badji
Sports et Relations avec les clubs sportifs.



Leïla Bedja



Frank Tikry



Delphine Cammal



Pierric Amella
Mobilités douces, Qualité de l'air et Budget carbone. Conseiller territorial.



Élodie Salmon
Jeunesse.



Marc Langlade
Centres de loisirs.



Rui Wang
Stationnement et Centre de supervision urbain.



Mélina Pelé



Antoine Bargas



Antoinette Lorange

Pour contacter et prendre rendez-vous avec vos élus : ☎ 01 49 15 40 00

La France insoumise
Pouvoir vivre à Pantin



Nadège Abomangoli
Conseillère territoriale.



Fabrice Torro



Samir Amziane



Catherine Clément

Élus Communistes

Les autres élus



Patrice Bessac
Président d'Est Ensemble Territoire de la Métropole du Grand Paris



Mathieu Monot et Nadia Azoug
Conseillers départementaux du canton Pantin - Le Pré-Saint-Gervais



Bastien Lachaud
Député de la circonscription Aubervilliers - Pantin
bastien.lachaud@assemblee-nationale.fr

Groupe En avant Pantin !



Fabienne Jolles



Jean-Luc François



Geoffrey Carvalhinho



Yazid Arifi

Groupe Socialiste, Citoyens et Apparentés

Le gouvernement et la droite prétendument républicaine ont franchi un nouveau cap, en adoptant, avec les voix et le soutien de l'extrême droite, le projet de loi immigration porté par Gérard Darmanin. Cette alliance de fond est venue inscrire la préférence nationale dans le droit français, ainsi que de nombreux mécanismes réclamés depuis des années par le Front National : quotas migratoires, déchéance de nationalité, fin de l'automatisation du droit du sol, préférence nationale, durcissement du regroupement familial, caution pour les étudiants étrangers, interdiction d'accès à un hébergement...

Élu pour faire rempart à l'extrême droite, Emmanuel Macron en devient la rampe de lancement, en consacrant la victoire culturelle de ceux qui font de la haine de l'étranger le socle de leur idéologie. Fort heureusement, face aux errements du gouvernement et de cette majorité de droite, les collectivités de gauche font rempart.

Ainsi, le président de la Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel, a immédiatement annoncé le maintien du versement de l'allocation personnalisée d'autonomie aux étrangers en situation régulière. À Pantin, les aides sociales que la ville verse aux Pantinois dans le besoin garderont leur caractère universel. Notre maire Bertrand Kern a précisé qu'elles ne seraient jamais assujetties à la préférence nationale.

Marc Langlade,
Président de groupe

Groupe Écologistes et Solidaires

Une nouvelle année pour continuer à agir !

Chaque début d'année, c'est une nouvelle page qui s'écrit. Chaque nouvelle année, en tant qu'écologistes, nous faisons le vœu que celle-ci soit une nouvelle étape, de nouveaux pas vers une société qui s'engage un peu plus pour les transitions écologiques et sociales, une société où le respect des hommes et de la nature marchent ensemble, une société où nous prenons soin de l'humain et de la planète.

En 2024, nous poursuivrons notre action en faveur des pantinois.es et de notre ville. Nous poursuivrons nos engagements, avec un budget offensif que nous avons voté le 13 décembre 2023 pour une transformation de notre ville, et ce, malgré les contraintes budgétaires que nous imposent l'État. La qualité des services publics municipaux, l'accueil de nos enfants, l'attention à nos aînés, le développement de la nature en ville, les solidarités, la propreté, la tranquillité publique sont autant de moteurs dans nos actions municipales.

Autre fait marquant de ce début d'année, c'est la mise en application du Plan Climat Air Énergie Territorial que nous venons de voter. Un des plus ambitieux de France ! Avec les températures qui continuent de monter, nous avons l'urgence d'agir. Grâce au Plan arbre, nous avançons dans la plantation plus de 2 700 ont déjà été plantés. Nous développons les zones piétonnes arborées, de nouvelles rues-jardins, un verdissement des avenues et des zones cyclables pour l'apaisement des cœurs de quartier. Nous regrettons que la droite municipale ait proposée le vote d'une nouvelle Charte de l'arbre qui soit un véritable recul sur nos engagements municipaux, alors même qu'il nous faut plus que jamais poursuivre sur les ambitions de la Charte de l'arbre de 2019 particulièrement complète et engageante. Comment la droite peut-elle continuer à faire des propositions climaticides ?

Le travail que nous menons avec les services de la ville a été salué par le Prix spécial de la biodiversité et de la transition socio-écologique par Villes et villages fleuris.

Pour une année encore plus verte, Écologistes et solidaires nous nous y engageons !

Groupe Générations engagées

Chers habitants de Pantin, Alors que nous atteignons le milieu de notre mandat municipal, il est essentiel de prendre un moment pour évaluer nos propositions et les défis qui guident notre vision pour Pantin.

Nous sommes heureux de vous informer que, jusqu'à présent, 75 % de nos propositions initiales ont été concrétisées ou sont en cours de réalisation. Ce chiffre témoigne de notre engagement constant envers vous et notre belle ville. Avec Bertrand Kern et nos partenaires de la majorité municipale, nous avons travaillé avec détermination pour renforcer la cohésion sociale, améliorer la qualité de vie et promouvoir un développement urbain respectueux de l'environnement. Que ce soit par la création d'espaces verts, la modernisation des infrastructures ou le soutien aux initiatives locales, notre objectif a toujours été de façonner une ville inclusive, durable et prospère.

Nous sommes résolument engagés au service de tous les habitants. C'est ainsi que nous nous mobilisons pour que la loi sur l'immigration soit abrogée. Nous croyons fermement en une société ouverte, accueillante et respectueuse des droits de l'homme. Abroger cette loi est un pas essentiel vers une France plus juste et équitable pour tous.

En cette période de festivités, je tiens à exprimer ma gratitude pour votre confiance, vos idées et votre engagement envers notre ville. Que l'année 2024 vous apporte santé, bonheur et succès.

Avec toute ma considération,

Nadine Castillou
Adjointe au Maire de Pantin
Membre du collectif Générations engagées

La France insoumise- Pouvoir vivre à Pantin

Parti communiste français

Nous sommes Pantin

Palestine, tu n'es pas seule

En avant Pantin !

Budget 2024 : Vers une baisse des services publics !

L'année 2023, marquée par une profonde confusion politique, se termine en apothéose avec la loi « Asile et immigration ».

Sur le fond, elle recycle toutes les vieilles obsessions de l'extrême droite. Beaucoup, d'ailleurs, des dispositions de la loi faisaient partie du programme de Marine Le Pen en 2017 : suppression de l'aide médicale d'État, limitation du regroupement familial, restriction de l'accès à la nationalité française.

Ce texte remet en cause les principes les plus fondamentaux de notre constitution. Toutes les forces de gauche et les forces progressistes dénoncent, à raison, un désastre moral.

L'usage des tribunes municipales est de parler des sujets relatifs aux affaires et mobilisations pantinoises. C'est bien à un pilier de l'histoire de Pantin auquel on s'attaque. Cette ville multiculturelle aux plusieurs dizaines de nationalités et aux Français de multiples générations, mérite bien mieux qu'une énième démonstration de mépris des classes populaires.

Ce dont nous avons besoin, c'est de revenir sur la casse du service public qui a profondément fragilisé notre société. Les problèmes qui rongent notre pays ne se régleront pas en dégradant les droits de leurs habitants les plus précaires. Cela ne marchera pas, pas plus que cela n'a marché depuis des décennies qui ont vu succéder des dizaines de lois sur l'immigration.

Il est temps que ces forces de progrès, dont le PCF fait partie, qui ont su s'exprimer ensemble pour dénoncer la loi, continuent de le faire pour trouver une issue à cet insupportable duo formé par le gouvernement et l'extrême droite.

À titre personnel, nous vous souhaitons la meilleure année possible, collectivement, souhaitons-nous une année de combat politique et de progrès.

Horreur en Palestine. Depuis 2 mois et demi, nous sommes abreuvés quotidiennement des images apocalyptiques qui nous parviennent de la bande de Gaza, soumise à un abominable déluge de feu, dont le bilan humain est déjà vertigineusement élevé. Avec près de 20 000 morts, pour la plupart des femmes et des enfants, plus de 45 000 blessés et près de 2 millions de personnes déplacées, il devient difficile de voir dans l'opération militaire israélienne autre chose qu'un carnage pur et simple.

À l'insoutenable martyre infligé à Gaza s'ajoute la flambée des violences coloniales faites aux Palestiniens en Cisjordanie, où le Hamas n'a pourtant aucun pouvoir : les multiples attaques de colons encouragées par les autorités israéliennes ont provoqué la mort de près de 200 Palestiniens.

À ce stade, c'est le spectre d'une nouvelle Nakba qui plane sur le peuple de Palestine, avec le soutien zélé de l'ensemble des gouvernements occidentaux toujours prompts à offrir un soutien militaire et diplomatique « inconditionnel » à un État qui s'acharne pourtant depuis des décennies à fouler aux pieds le droit international et les droits nationaux du peuple palestinien.

Pourtant, alors que l'humanité semble naufrager définitivement dans les salons feutrés des chancelleries des grandes puissances, elle renaît sous une forme radicale et révolutionnaire dans la rue et partout dans le monde. De Kuala Lumpur à Stockholm, en passant par Rabat, Paris ou New York, ce sont des millions de manifestants qui battent le pavé quotidiennement depuis début octobre pour demander la fin du carnage : cessez-le-feu immédiat ! Même à Pantin, nombreux sont les habitants et les collectifs politiques ou associatifs à s'être mobilisés en solidarité avec le peuple palestinien dévasté.

Puissent-ils montrer la voie au reste du pays et du monde, afin que la violence des armes laisse place à la politique et qu'enfin, les aspirations nationales palestiniennes soient entendues pour que de la mer au Jourdain, l'égalité réelle entre tous les êtres humains soit réalisée.



Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté le budget de la ville qui est assez inquiétant pour maintenir des services publics de qualité. En effet, nous passons d'un budget en 2023 de 221 millions € à 208 millions € soit une baisse nette de près de 13 millions €.

Cette diminution de moyens décidée par la majorité municipale affectera significativement les crédits alloués à l'éducation de nos enfants, pour nos séniors, à la transition écologique et à la tranquillité publique. Malgré mes propositions concrètes pour relever les défis qui attendent Pantin, la municipalité a fait preuve d'un sectarisme et d'une idéologie d'un autre temps notamment lors du vote sur la vidéoprotection.

Comment l'équipe municipale peut-elle justifier d'avoir refusé le développement de la police municipale, le déploiement de plus d'agents de propreté, l'étude pour trouver un meilleur prestataire de la restauration scolaire, l'augmentation des places en crèche, le rétablissement de l'aide pour acheter un véhicule propre (voiture-vélo) ou encore des outils numériques pour nos jeunes écoliers ?

Cette mauvaise gestion des deniers publics s'accompagne d'un accroissement de la dette qui monte à 105 millions € (88 M € en 2020), une explosion des tarifs et de la taxe foncière (+ 21,59 % depuis 2020).

Face à ce constat préoccupant, je me battrais pour que nous ayons un cadre de vie agréable et c'est pour cela que je souhaite que 2024, année olympique, soit dédiée aux activités sportives et en tant que conseiller régional je suis fier de vous annoncer que la Région financera la future Halle Sportive à hauteur de 800 000 € et le futur campus de « Sport dans la Ville » pour 1,5 million €.

Belle année 2024 avec santé, bonheur et réussite !

Geoffrey Carvalhinho
Conseiller régional

Texte non parvenu

AVOIR

L'ESPRIT



D'ÉQUIPE

PANTIN 2024
À NOUS DE JOUER